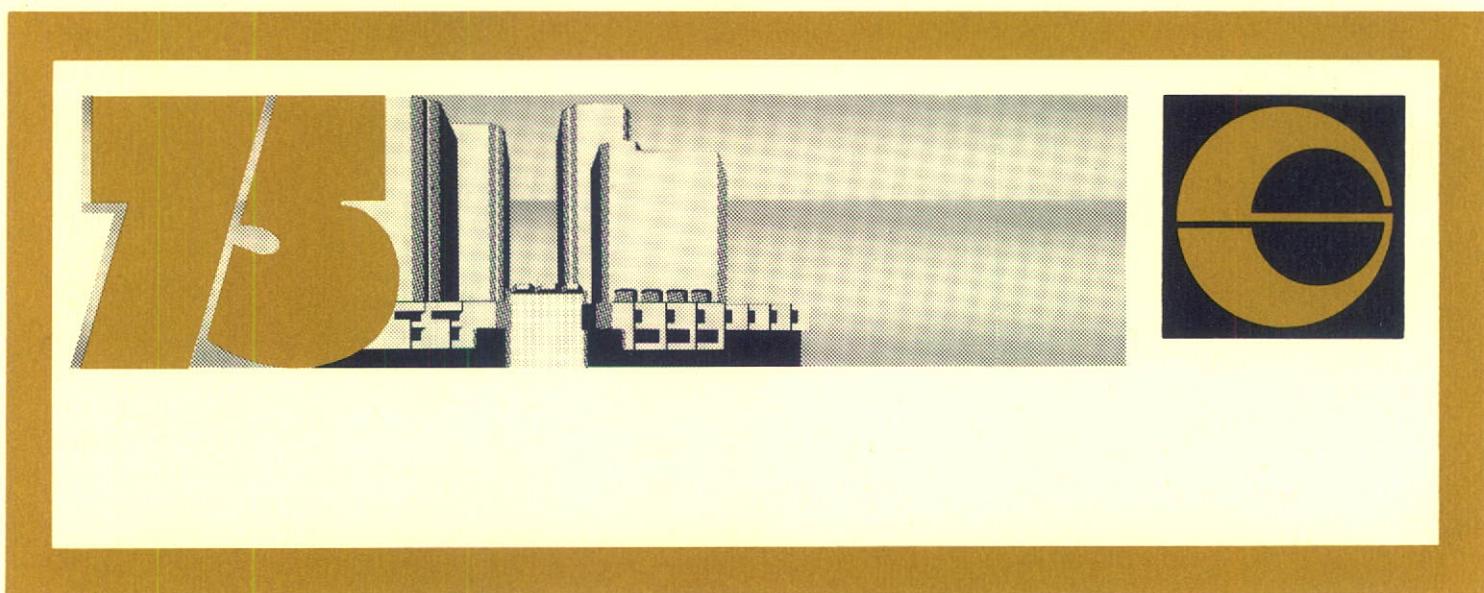
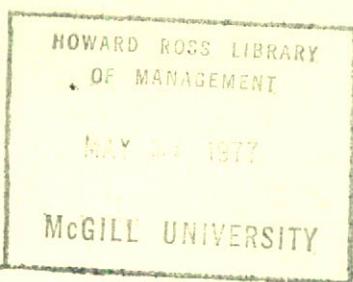


LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

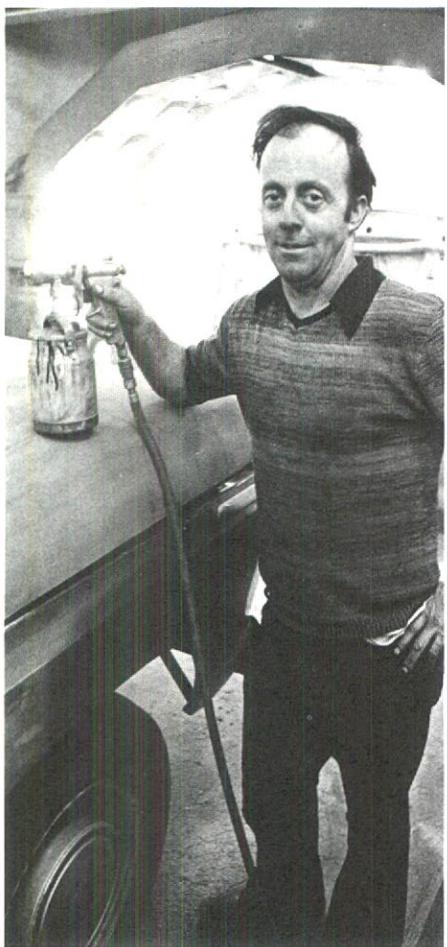
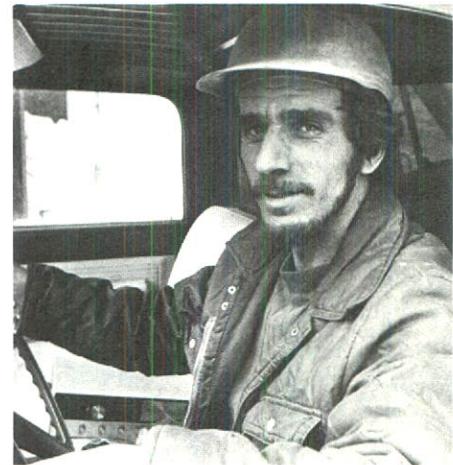
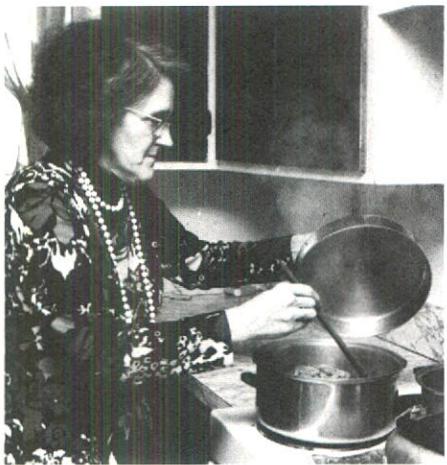


2110

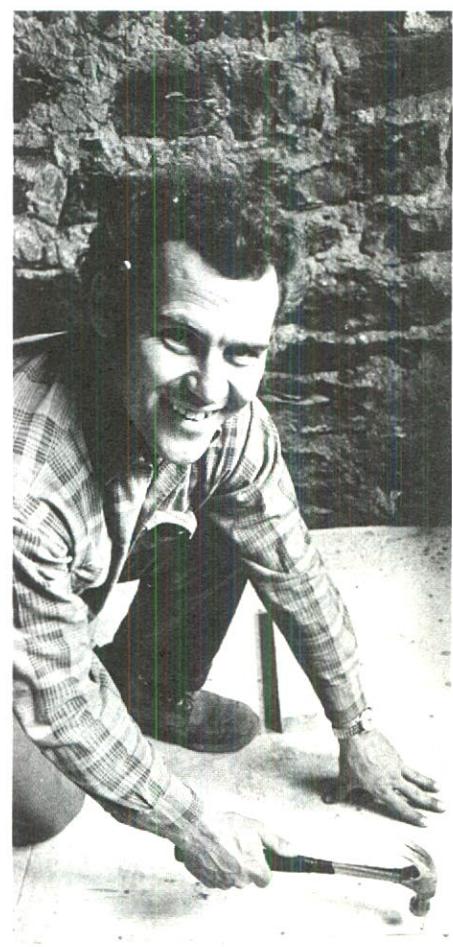
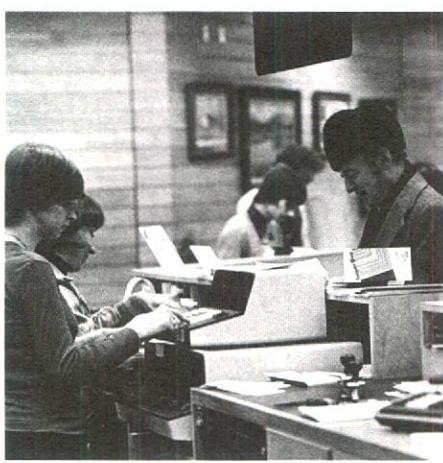
LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

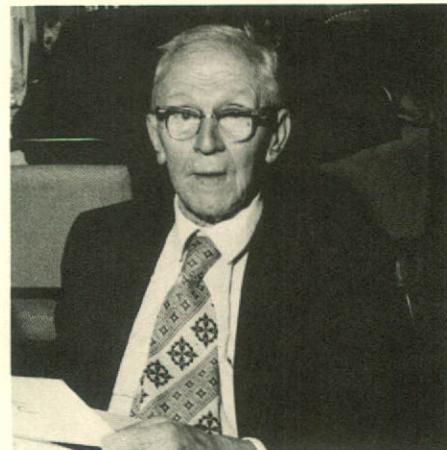
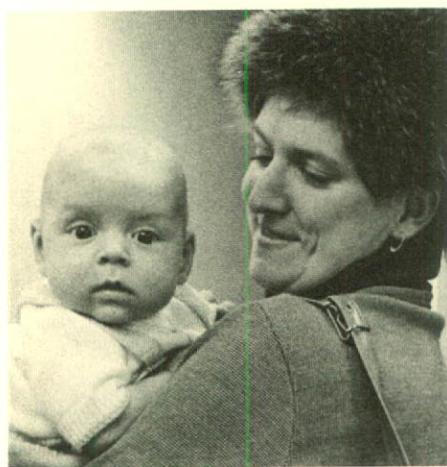
**SOIXANTE-QUINZIÈME
RAPPORT ANNUEL**

pour l'exercice financier
terminé le trente et un décembre
mil neuf cent soixante-seize



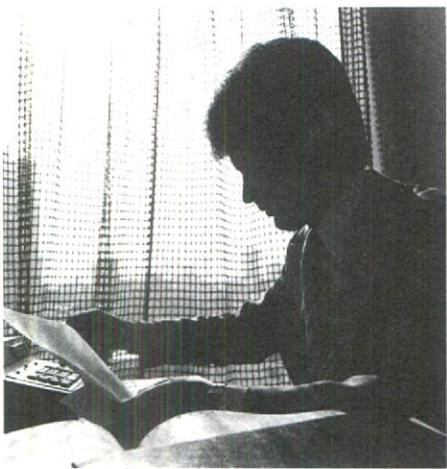
DES GENS
À BIEN
SERVIR



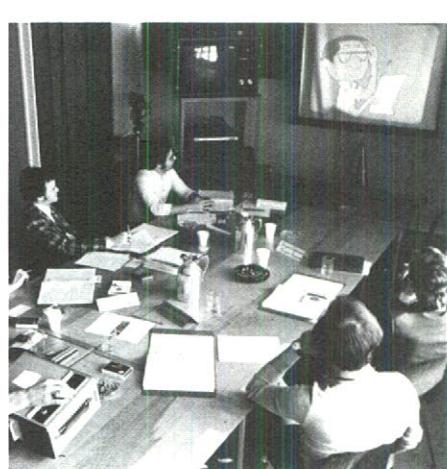
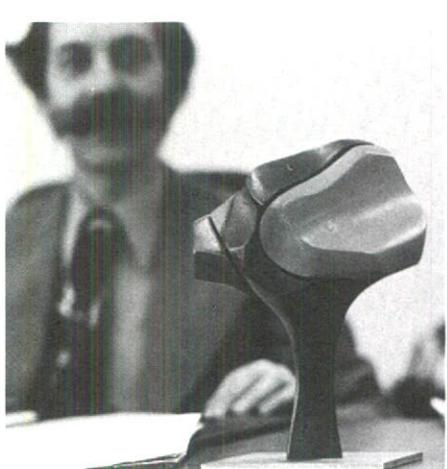
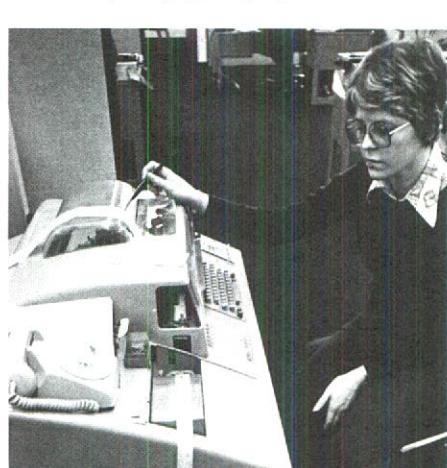


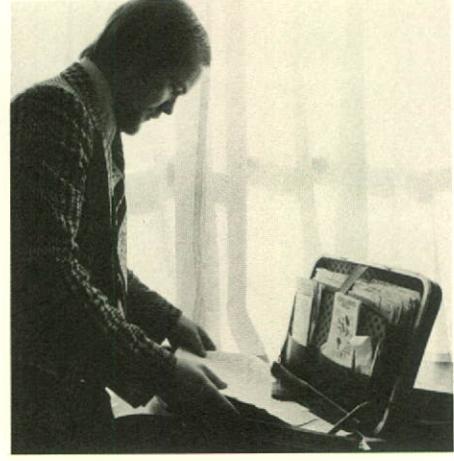
C'est notre raison d'être d'offrir les meilleurs services possible, au domaine des assurances-vie et rentes, aux membres des Caisses populaires et à toute la population

Les gens photographiés sont tous de nos assurés.

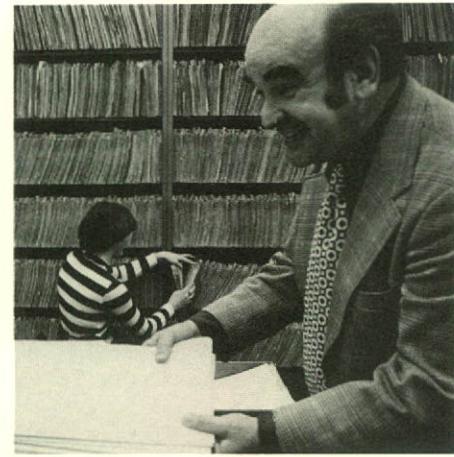
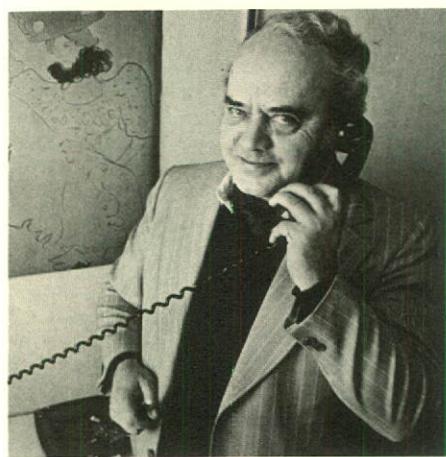


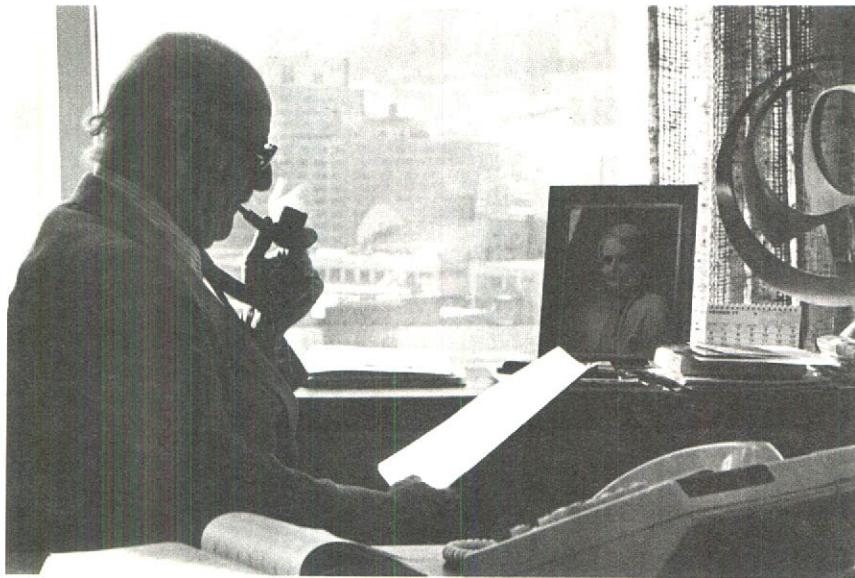
DES GENS
POUR BIEN
SERVIR





Une équipe de gens compétents et expérimentés
qui adhèrent à l'objectif coopératif de service





LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- * + CLÉMENT GAUTHIER
président
Montréal
- * ≠ + NAPOLÉON MACKAY
président du conseil
Beloeil
- * + JACQUES DE BILLY, c.r.
1er vice-président
Sillery
- * + CLAUDE DUCHARME, c.r.
2e vice-président
Montréal
- * + JEAN-MARIE OUELLET
Sainte-Foy
- & * ≠ GAÉTAN DUCHARME, ing.
Montréal
- = RONALDO RABOIN, notaire
Rimouski
- = ÉMERY LEBLANC
Montréal
- * ROSARIO COUSINEAU, ph.d.
Sherbrooke
- * ERNEST DAUPHINAIS, ing.
Chicoutimi
- = MAURICE GAUTHIER
Saint-Boniface, (Man.)
- * PAUL-É. LÉVESQUE
Sainte-Anne-des-Monts
- = ≠ ARMAND PIETTE
Berthierville





* FLORENT LALONDE
Welland, (Ont.)

= # JEAN-MARIE RAYMOND, c.a.
Montréal

= # JEAN-HERCULE DUBÉ
Sainte-Foy

* J. ROLAND BELLEMARE
Louiseville

* GUY K. MANTHA
Saint-Bruno



+ membre du comité exécutif
membre du comité de placements
= représentant les assurés
* représentant les actionnaires
& président du comité d'administration
de La Maison des Arts

LE COMITÉ DE DIRECTION



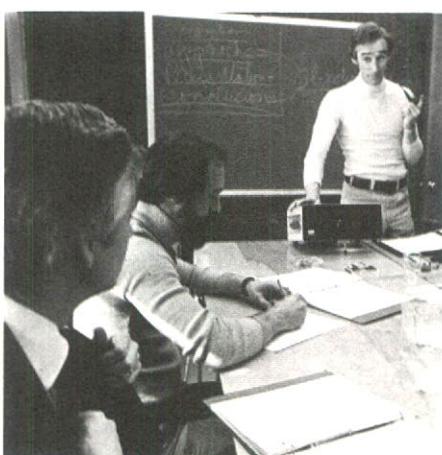
LES CADRES

La direction générale

- * CLÉMENT GAUTHIER
président
et chef de la direction
- * HENRI LEBLOND, f.s.a., f.i.c.a.
directeur général

La direction de la vente

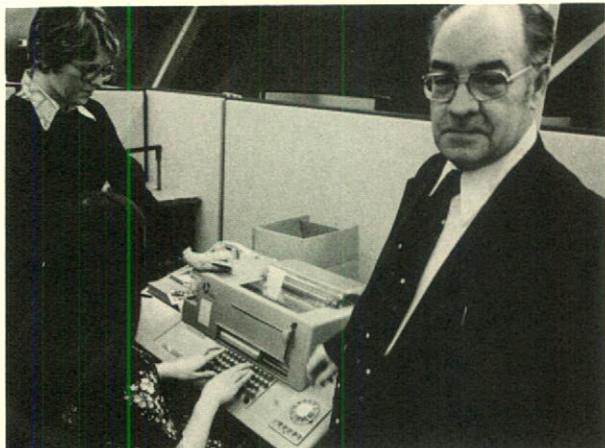
- * ALAIN LARIVIÈRE, a.s.a., c.a.
directeur de la vente
- RAYMOND DENIS, a.v.a.
surintendant de la vente des
assurances et rentes individuelles
- ROGER CHARTIER, l.sc.com.
surintendant de la vente des
assurances et rentes collectives
- SERGE LAURIN, a.v.a.
secrétaire de la vente
- GILLES ST-GEORGES, a.v.a.
surintendant adjoint de la vente des
assurances et rentes individuelles
- ROGER AUBÉ, a.v.a.
surintendant adjoint de la vente des
assurances et rentes individuelles
- ROBERT OUELLETTE, a.v.a.
surintendant adjoint de la vente des
assurances et rentes individuelles
- GHYSLAIN ROUSSEL
responsable
le service de la formation
professionnelle
- CLAUDE RATELLE, l.i.i.
analyste
le centre d'analyse et
de planification



La direction de l'actuarat

* ANDRÉ VERDON, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire

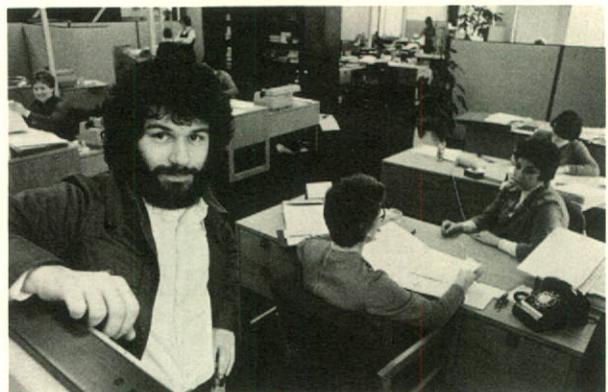
ROBERT BRIAUX
surintendant de l'administration
des assurances collectives



JEAN-PIERRE HARDY, a.s.a.
surintendant de l'administration
des assurances et rentes individuelles

LUC ROGER, a.s.a.
surintendant et coordonnateur des
recherches actuarielles

GEORGES HÉBERT, m.d.
directeur médical



ROLAND MACHABÉE
chef du service de la
sélection des risques

AIMÉ CADIEUX, f.l.m.i.
chef du service des
réclamations

ANDRÉ CORBO, f.l.m.i.
chef du service des
assurances collectives

CLERMONT ROY
chef du service de
l'émission des polices





La direction de la trésorerie

* GÉRARD BOUVIER, c.a.
trésorier

GUY STE-MARIE
surintendant des
prêts hypothécaires

PIERRE GIGNAC
chef du service des
prêts hypothécaires

La direction du contrôle

* ROBERT CASSIVI, c.a.
contrôleur

PIERRE DUMONT, f.l.m.i.
contrôleur adjoint
systèmes et méthodes

PIERRE DOMINIQUE, c.a.
chef comptable



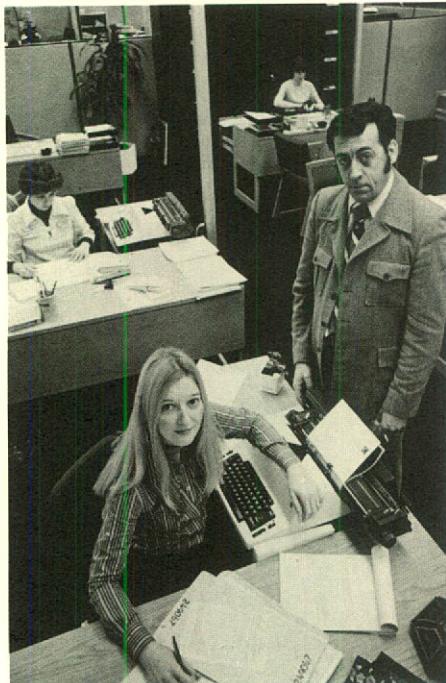
THÉRÈSE MARCEAU
chef du service de la
perception des primes

RAYMOND BEAUCAIRE
chef du service de
l'informatique

HUGUETTE CLAVEAU
chef du service des
commissions

GILLES MARTIN
chef du service de la
comptabilité générale





La direction du secrétariat et la direction du personnel

- * ANDRÉ GARIÉPY
secrétaire et
directeur du personnel
- ANDRÉ GAGNÉ, f.l.m.i.
chef du service aux
assurés
- JEAN-PAUL CHARBONNEAU
chef du service des
dossiers et archives

ROBERT COUTLÉE
chef du service des
approvisionnements

MICHEL LEMIEUX, l.sc.r.i.
adjoint au directeur du
personnel

La direction du contentieux

- * MICHEL DESMARAIS, avocat
conseiller juridique
- YVES BELZILE, notaire
conseiller juridique adjoint

La direction des relations publiques

MONIQUE COUTURIER, f.l.m.i.
adjointe au directeur



* membre du comité de direction
membre du comité de placements



LES INSTRUCTEURS-GÉRANTS ET LES BUREAUX RÉGIONAUX

RODRIGUE CARON

* Bas-Saint-Laurent
21, rue Évêché ouest
Rimouski G5L 4H4

J. RENÉ ALLARD, a.v.a.

Laval
512, boul. des Laurentides
Ville de Laval H7G 2V4

CLAUDE DOYON

Lévis
Place Tanguay
Lévis G6V 6W8

DENIS JOLICOEUR

* Québec
2873, Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy G1V 1W3

JACQUES DUPUIS

* Montréal-Laurier
1070, rue Bélanger est
Montréal H2S 1H2

ÉMILE TURCOT, a.v.a.

* Montréal-Montcalm
1803, boul. Henri-Bourassa est
Montréal H2B 1R9

GUY LADOUCEUR

* Montréal-Mont-Royal
4380, rue Beaubien est, suite 204
Montréal H1T 1S9

RENÉ LALUMIÈRE

* Montréal-Ville-Marie
2155, rue Pierre-Tétreault
Montréal H1L 4Y8

Ottawa

260, rue Saint-Patrick
Ottawa (Ont.) K1N 5K5

JULES CHARLAND

Repentigny
172, rue Notre-Dame, suite 203
Repentigny J6A 2P8

CLAUDE VAUGEOIS, a.v.a.

Rive-Sud
1000, rue De Sérigny, suite 510
Complexe Bienville
Longueuil J4K 5B1

MAURICE PARENTEAU

* Rouyn-Noranda
122, rue Perreault est
Rouyn J9X 3C4

GASTON JONCAS

* Saguenay-Lac-Saint-Jean
247, rue Racine est
Chicoutimi G7H 5G4

RAYMOND PARIS, a.v.a.

* Sherbrooke
100, rue King est
Sherbrooke J1G 1A4

ROGER ROBERT, a.v.a.

Trois-Rivières
140, rue Saint-Antoine, suite 404
Trois-Rivières G9A 5M4

* Bureaux situés dans un
édifice de caisse populaire

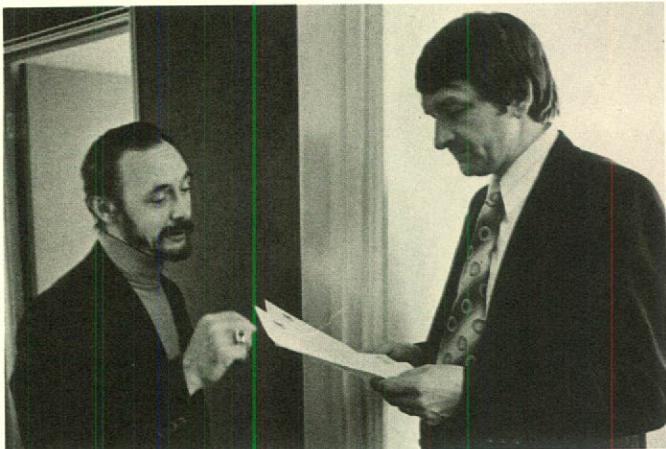
le bureau des courtiers

GASTON SÉVIGNY, gérant
Montréal
210, rue Sainte-Catherine est
suite 310
Montréal H2X 1L1



le bureau de la vente des assurances et rentes collectives

Montréal
7333, boul. des Roseraies
suite 510
Carré d'Anjou
Ville d'Anjou H1M 2X6



AUX MEMBRES, ACTIONNAIRES ET ASSURÉS, DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Diverses célébrations eurent lieu au cours de 1976 pour souligner notre soixante-quinzième anniversaire de fondation. L'occasion nous a alors été donnée de reprendre contact avec le passé si riche de La Sauvegarde, avec son histoire et son évolution étroitement liée à celle de notre peuple.

Lorsque nous considérons ce qu'ont été nos fondateurs, nous sommes vite amenés à réaliser et à admettre qu'ils ont eu le courage du futur. Ils ont eu un regard neuf sur leur temps et ont fait preuve d'une habileté à susciter des changements pour affronter l'avenir. À notre tour maintenant de voir en avant et d'agir si nous voulons léguer quelque chose de positif à ceux qui viendront après nous. C'est dans cet esprit que La Sauvegarde, à l'instar d'ailleurs du Mouvement des Caisses populaires Desjardins dont elle fait partie depuis quatorze ans maintenant, est tournée vers l'avenir.

La nature même d'une entreprise d'assurance-vie est de nous préoccuper de demain et d'offrir essentiellement des produits et des services en fonction d'éventualités futures: invalidité, retraite, décès. Nous avons la conviction que si nous nous appliquons au développement de services et d'idées, si nous en justifions les valeurs, si nous utilisons les bons moyens de diffusion et de propagande, le niveau d'acceptation suivra et le futur de notre entreprise sera assuré à l'avantage tant de nos assurés-membres que de nos propriétaires-actionnaires.

La Sauvegarde est résolument engagée dans la continuation et l'accélération de son processus d'évolution et de changement, dans la continuité de la pensée de ses fondateurs et de celui des Caisses populaires, tout comme de celle des dirigeants du Mouvement Desjardins d'aujourd'hui et des coopérateurs québécois actuels.

Nouveaux administrateurs:

Au Conseil d'administration, la Compagnie a accueilli cette année Monsieur J. Roland Bellemare, en remplacement de Me Antoine Fradet. Par suite du décès de Monsieur Georges-Étienne Turcotte, Me Claude Ducharme a été désigné 2e vice-président et Monsieur Jean-Marie Ouellet est devenu membre du Comité exécutif tandis que Monsieur Guy K. Mantha a été élu administrateur.

Les cadres supérieurs:

Des changements importants sont survenus au niveau de la direction. En août 1976, Monsieur André G. Leroux prenait sa retraite et Monsieur Gérard Bouvier, c.a. est devenu le nouveau Trésorier de la Compagnie alors que Monsieur Robert Cassivi, c.a. a été nommé Contrôleur.

À compter de mai 1976, Monsieur Henri Leblond, Directeur général, a assumé avec compétence un long et exigeant intérim comme Directeur de la vente.

Durant cette période, des études ont été entreprises ayant pour objet de faire un autre pas dans l'implantation du concept de marketing à la grandeur de la Compagnie. Une nouvelle définition de cette fonction lui attribue des responsabilités différentes et amplifiées et exige des compétences et expériences nouvelles de la part du titulaire. Monsieur Alain Larivière, a.s.a. et c.a. a été nommé Directeur de la vente et il occupe maintenant ce poste depuis quelques semaines.

Nous devons aussi signaler le départ de Monsieur José Detuncq qui était le Directeur des Relations publiques depuis douze ans et qui s'est établi avec sa famille en Corse, en septembre dernier.

Comme vous pouvez le constater, nous poursuivons un effort soutenu de développement par l'intérieur et nous favorisons constamment le perfectionnement de notre équipe administrative et de vente. Par ailleurs, nous puisons aussi à l'extérieur des éléments nouveaux et positifs qui s'ajoutent à ces équipes.

Certains travaux ont donné lieu à l'établissement de plusieurs groupes de travail composés de cadres, de professionnels et d'autres ressources de plusieurs disciplines. Ainsi de meilleures relations inter-personnelles et inter-services ont continué de se développer, relations empreintes de collaboration, de compréhension accrue des points de vue et problèmes de l'autre pour atteindre des objectifs identiques, soit le développement cohérent des services offerts, des systèmes et procédures pour y parvenir, l'amélioration des conditions de travail et la satisfaction des employés.

Le Conseil de la régie interne est maintenant transformé en Comité de direction et devient plus que jamais un mécanisme de communication, de coordination — principalement au niveau du marketing et de l'informatique — et de consultation.

Les ressources humaines:

Parler de l'esprit qui anime La Sauvegarde c'est témoigner que tous ses administrateurs, tous ses cadres, tous ses employés et tous ses représentants et courtiers, tous sans exception, y participent et y contribuent. Nous voulons rendre un hommage à la loyauté, à la compétence et au travail de toute l'équipe actuelle de notre institution.

Présence au Complexe:

Depuis mars 1976, notre siège social est situé dans la tour du Sud du vaste et magnifique Complexe Desjardins. C'est grâce à une mise en commun d'efforts, de talents et de capitaux de chez nous que La Sauvegarde, les autres institutions du Mouvement Desjardins et le gouvernement du Québec ont rendu possible cette réalisation qui constitue un éloquent témoignage de confiance dans l'avenir du Québec.

L'œuvre sculpturale érigée dans la grande Place du Complexe et que nous avons offerte à Place Desjardins Inc. rappellera pour longtemps notre contribution à la réalisation de cet ensemble immobilier et notre présence dans ces lieux.

Perspectives d'avenir:

Dans notre monde où augmentent constamment la recherche et les connaissances, où règne un niveau de vie élevé et où s'intensifient les exigences du public, nous devons être à l'écoute de notre temps.

Dans le secteur de l'assurance-vie, nous coudoyons des sociétés plus que centenaires qui sont un élément majeur de notre environnement. Nous nous devons donc de réussir à offrir des produits et des services au moins égaux à ceux qu'offrent ces sociétés et même à les dépasser dans certains domaines afin de bien servir les gens, les coopérateurs, les membres des Caisses populaires et justifier pleinement notre raison d'être.

Nous y parvenons d'ailleurs, puisque le taux de croissance des primes que nous percevons au Québec — 13% pour la période de 1965 à 1970 et 17.4% de 1970 à 1974 — est bien supérieur au taux de croissance du marché québécois.

Le secteur coopératif québécois et en particulier le Mouvement des Caisses populaires Desjardins bénéficient d'une popularité grandissante et La Sauvegarde n'entend certes pas rester étrangère ni se désintéresser de ce qui se passe, au contraire, elle s'y prépare. Tout son passé l'y engage, tout son présent et son futur l'y invitent.

Dans ce contexte socio-économique nouveau et alors que maintenant la propriété de La Sauvegarde est effectivement répartie entre toutes les Unions régionales et un grand nombre de Caisses populaires, nous redoublons de confiance en l'avenir, forts d'un appui toujours croissant qui nous est manifesté de toutes parts.

Nous continuerons de développer notre fidélité à nos origines, à notre appartenance coopérative et à notre entreprise qui fait déjà la fierté de ceux qui y œuvrent, de ses propriétaires et de tous les nôtres.

1976 aura été l'année d'un nouvel essor, présage d'un dynamisme qui caractérisera encore davantage La Sauvegarde dans son quatrième quart de siècle.

Clément Gauthier
Président et Chef de la direction



COMpte-rendu des activités de l'année

Pour La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, 1976 fut certes une année de grandes réalisations comme en font foi les états financiers et les commentaires ci-joints; une année qui restera longtemps gravée dans notre mémoire quand on revit les nombreux événements qui ont marqué les célébrations du soixante-quinzième anniversaire de fondation de notre institution.

Les résultats de ventes

Des réalisations importantes, nous en avons connues d'abord au chapitre des ventes. Le montant des nouvelles assurances-vie individuelles et collectives mises en vigueur en 1976 représente \$157 312 000. Ce montant, de 23% supérieur à celui de 1975, reflète un accroissement très marqué de nos ventes d'assurances. La répartition de cette somme donne:

\$102 600 000 en assurances-vie individuelles ou 15% de plus qu'en 1975 et
\$ 54 712 000 en assurances-vie collectives, soit une hausse remarquable de 45%.

Quant à nos activités de ventes dans le domaine des rentes, elles s'expriment non pas en montants mais plutôt en revenus de primes annuelles ou uniques.

Les ventes de rentes différées s'élèvent à \$4 142 000 de primes en 1976, soit une majoration de 8% sur l'année précédente. Fortes d'une

hausse de 13%, les nouvelles rentes immédiates se chiffrent à \$2 922 000 de primes. L'accroissement total s'établit à 10% et les ventes s'inscrivent à \$7 064 000.

Ces contrats sont émis, presqu'en totalité, en relation avec des régimes enregistrés d'épargne-retraite ou des contrats de rentes d'étalements. Vous constatez que dans ce domaine, notre équipe de ventes fait preuve d'une compétence et d'un dynamisme peu communs, car pour une institution de notre taille, nous sommes très actifs et présents dans ce secteur.

Mis à part les contrats de rentes, les opérations de l'année ont augmenté les assurances-vie en vigueur de 16% pour atteindre \$2 333 000 000. Au 31 décembre 1976, la répartition de l'en-vigueur se présente comme suit:

Assurances individuelles	\$ 692 000 000
Assurances collectives	\$ 1 641 000 000

Outre les quelque onze millions de dollars des fonds séparés compris dans notre actif, nous avons accumulé dans nos fonds propres, trente-neuf millions de dollars qui serviront ou qui servent déjà à verser des rentes de toutes sortes. D'ailleurs, les \$2 331 000 de rentes payées par notre institution en 1976 démontrent d'une autre façon le haut degré de notre activité dans ce domaine.

Les revenus

La progression importante de nos revenus au cours de l'année constitue une autre réalisation notable, puisqu'ils se sont accrus de 17% pour totaliser \$48 307 000. Haussées de 12% à \$33 594 000, les primes nettes représentent le plus important poste des revenus. De ce dernier montant, ont été déduites les ristournes d'expérience aux détenteurs de contrats d'assurances collectives de \$2 169 000, soit 49% de plus que l'année précédente. Évidemment, la Compagnie a versé en plus des ristournes aux assurés, détenteurs de contrats participants, pour une somme de \$928 000.

Les revenus de primes des contrats individuels se répartissent comme suit: \$8 479 000 en assurances et \$7 944 000 en rentes. Quant aux contrats collectifs, l'élément le plus important est encore celui des primes d'assurances et de rentes qui atteignent \$10 184 000, auxquels s'ajoute \$6 986 000 de primes d'assurances accident-maladie.

Compte tenu de l'augmentation de nos actifs ainsi que du maintien des taux d'intérêt à un haut niveau au cours de l'année, les revenus de placements sont passés de \$9 323 000 en 1975 à \$11 092 000 en 1976, soit une majoration de 19% qui s'exprime par un taux net de rendement de 8.15% à rapprocher de 7.68% en 1975.

À ces revenus de placements, s'ajoute un gain sur réalisation de placements de \$103 000 malgré un marché dont le cours a été plutôt terne et désappointant, sauf pour les premiers et derniers jours de l'année.

En 1976, nous avons attribué à nos assurés ou à leurs bénéficiaires \$34 765 000, soit 14% de plus que l'an dernier. De ce montant, \$8 128 000 ont été versés en prestations de décès. À cet égard, l'expérience fut moins favorable qu'au cours de l'année précédente et se reflète d'autant dans les résultats financiers de l'année. Le total des prestations d'invalidité et d'assurances accident-maladie, fortement augmenté sur celui de l'an dernier, se chiffre à \$6 915 000 et révèle une hausse importante de nos activités dans ce genre de protection.

Le bilan

La Sauvegarde, par la croissance constante de son actif, prend de plus en plus d'importance sur le marché des capitaux. Le bilan indique que l'actif atteint maintenant \$167 000 000 après s'être accru de plus de \$20 000 000 dans l'année ou de 14%. Comme par le passé, nous avons assorti nos nouveaux placements à la nature de nos engagements et, de ce fait, l'augmentation de l'actif se reflète surtout par un accroissement de \$9 456 000 dans notre portefeuille d'obligations et de \$7 112 000 dans celui des prêts hypothécaires.

Il est à noter que nous avons maintenu la priorité aux demandes de prêts en provenance de nos assurés et des membres des Caisses populaires, de même que nous avons continué à favoriser les constructions familiales; d'ailleurs, 75% de nos prêts ont été effectués pour ce genre de construction.

En joignant l'item des fonds séparés à la réserve mathématique et aux montants laissés en dépôt, nous obtenons une bonne mesure des épargnes accumulées ou déposées par nos clients à La Sauvegarde, lesquelles atteignent \$134 000 000. Ce chiffre est assez éloquent et indique qu'en plus de sa fonction de distributrice de services, notre institution continue d'être aussi un important dépositaire d'épargnes. Les résultats que nous venons de communiquer n'auraient certes pas été obtenus sans la contribution de nos employés et nous les en remercions.

Notre personnel

Notre institution s'efforce de préparer la relève parmi ses propres employés. Pour y parvenir, elle appuie cette politique par un programme de formation professionnelle. En plus des employés professionnels et techniciens formés dans les collèges et universités, plusieurs autres sont encouragés par diverses mesures à poursuivre

leurs études dans les cégeps ou ailleurs. Les institutions d'assurance s'occupent elles-mêmes de cette formation avec le concours d'associations d'assureurs, notamment le Life Office Management Association. Aussi une partie importante de nos employés, soit 23%, ont mérité le certificat décerné après la réussite des deux premiers examens des cours LOMA. Il faut aussi souligner que parmi notre personnel, nous compsons six fellows de cette même association. En outre, nous retrouvons dans nos rangs des diplômés de International Claim Association, de l'Association des courtiers en valeurs mobilières, des actuaires associés ou fellows membres de Society of Actuaries, qui s'ajoutent aux diplômés d'université dans les diverses disciplines qu'on retrouve habituellement dans une institution d'assurance-vie.

La nécessité de la formation professionnelle est aussi reconnue par nos représentants. C'est pourquoi une proportion de plus en plus élevée d'entre eux se qualifie soit au titre de L.U.A.T.C. ou A.V.A., soit au Certificat National de Compétence, soit au Million Dollar Round Table.

Forte de ces réalisations et fière de son appartenance au Mouvement coopératif Desjardins, La Sauvegarde envisage l'avenir en toute confiance.

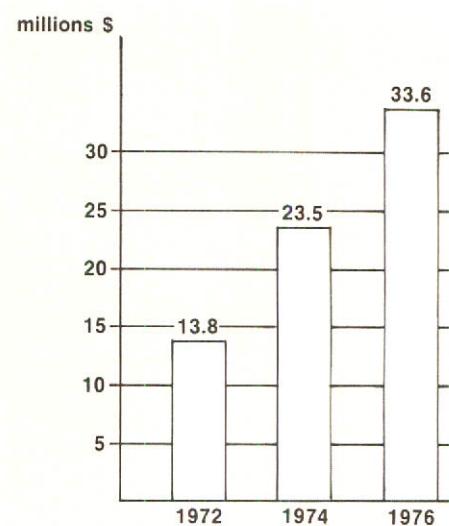
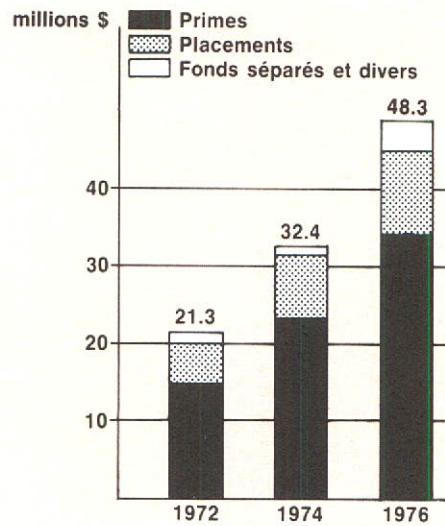
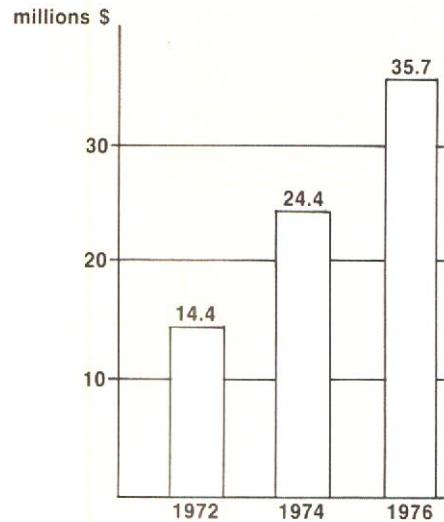
Henri Leblond
Directeur général

QUELQUES POINTS SAILLANTS

Les prestations, ristournes et autres attributions.

Le revenu total

Le revenu des primes



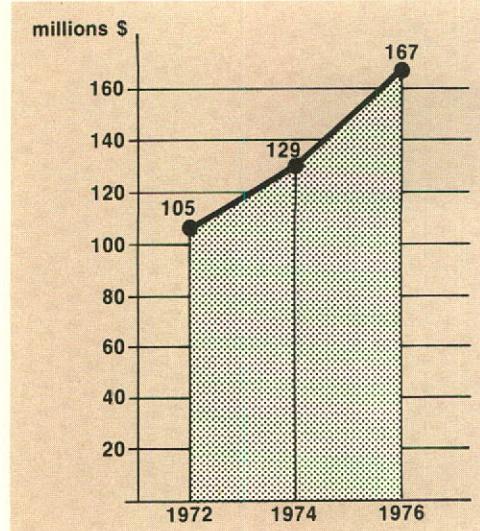
En 1976, au regard des \$8.1 millions versés aux bénéficiaires décédés, \$15.2 millions ont été déboursés aux usagers vivants; de la sorte, 65% des \$23.3 millions ainsi attribués a été retourné aux détenteurs actuels de contrats et l'augmentation de la réserve mathématique de \$12.4 millions vient compléter les \$35.7 millions attribués.

Le revenu total a plus que doublé en l'espace de cinq ans; l'excellence des activités de placements, dont l'influence est directe sur le coût des assurances et le montant de rentes, a sûrement joué un rôle très important parmi les nombreux facteurs qui ont contribué à cet élan.

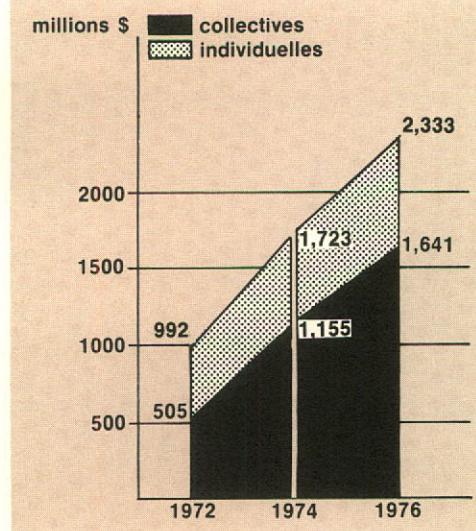
Dans une période de cinq années seulement, le revenu des primes a progressé de 243%; voilà assurément le résultat combiné d'un vaste effort collectif, d'une compétence professionnelle hors-pair et d'un dynamisme constant.

EN UN COUP D'OEIL

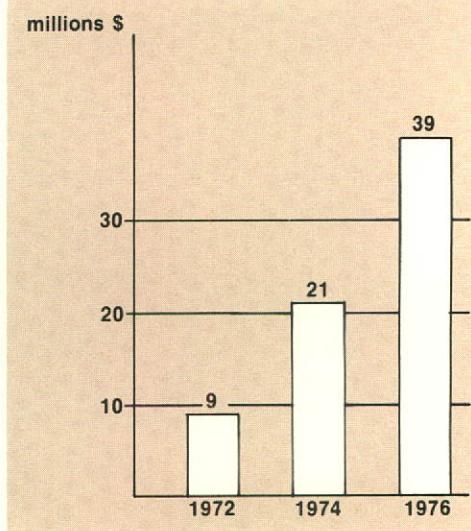
L'actif total



Les assurances en vigueur



Les fonds pour rentes
(à l'exclusion des fonds séparés)



La situation financière de La Sauvegarde a toujours conféré à ses assurés des garanties de tout premier ordre: en 1976, l'accroissement de son actif, soit \$20 millions, est un signe additionnel de la solidité de l'entreprise.

L'augmentation nette de \$254 millions en 1976 fait ressortir, à nouveau cette année, tant la qualité des produits offerts que le niveau compétitif des primes des assurances collectives. Au domaine des assurances individuelles, l'augmentation nette de \$65 millions représente la plus importante variation de toute l'histoire de l'entreprise.

Pour permettre à ses assurés de profiter pleinement des réformes fiscales des dernières années, La Sauvegarde s'est montrée très alerte dans la mise en marché de ses produits-services, principalement au chapitre des plans d'épargne-retraite et des rentes à versements invariables: cette vitalité a bien porté ses fruits.

LE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 1976
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1975)

Les revenus

	1976	1975
Primes nettes d'assurances et de rentes (note 2)	\$33 594 083	\$29 922 820
Intérêts, dividendes et loyers nets des dépenses		
de placements de \$611 952 (1975 — \$547 905)	11 092 224	9 323 284
Gains nets (pertes) sur réalisations de placements	103 528	(40 891)
Revenus divers	278 372	67 363
Fonds séparés — contributions et revenus de placements	<u>3 238 939</u>	<u>1 990 768</u>
	<u>48 307 146</u>	<u>41 263 344</u>

Leur attribution

Prestations de décès	8 128 904	6 720 845
Prestations d'invalidité et d'assurance accident-maladie	6 915 653	5 502 927
Paiements de dotations échues	1 517 733	1 327 619
Versements de rentes	2 331 954	1 631 351
Retraits de valeurs en espèces	3 042 985	2 878 598
Intérêts sur montants en dépôt	461 657	303 842
Augmentation de la réserve mathématique pour les obligations futures de la Compagnie	<u>12 366 600</u>	<u>12 021 704</u>
AUX ASSURÉS ET À LEURS BÉNÉFICIAIRES	34 765 486	30 386 886
Frais d'administration	5 689 921	4 863 940
Commissions de vente et de service	2 236 844	1 623 119
Taxes sur primes	451 552	413 301
Fonds séparés — paiements, frais et augmentation	<u>3 238 939</u>	<u>1 990 768</u>
	<u>46 382 742</u>	<u>39 278 014</u>

Revenu des opérations avant ristournes et impôts

Ristournes aux assurés	928 149	881 263
------------------------	---------	---------

Revenu avant impôts

Impôts sur le revenu	547 378	575 008
----------------------	---------	---------

Revenu net de l'exercice (note 3)

\$ 448 877	\$ 529 059
------------	------------

Voir notes page 24

L'ÉTAT DU SURPLUS NON ATTRIBUÉ

Pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 1976

	<u>Fonds des contrats avec participation</u>	<u>Fonds des contrats sans participation</u>	<u>Fonds des actionnaires</u>	<u>Total</u>
Surplus au 1er janvier 1976	\$3 341 190	\$4 848 981	\$ 812 725	\$9 002 896
Ajouter:				
Revenu net (perte) de l'exercice	518 478	(143 354)	73 753	448 877
Virement du fonds des contrats avec participation au fonds des actionnaires	(98 016)	—	98 016	—
Virement du fonds des contrats sans participation au fonds des actionnaires	—	(400 000)	400 000	—
	3 761 652	4 305 627	1 384 494	9 451 773
Déduire:				
Régularisation d'impôts des exercices antérieurs	2 276	2 478	—	4 754
Dividendes aux actionnaires	—	—	181 780	181 780
Solde au 31 décembre 1976	<u>\$3 759 376</u>	<u>\$4 303 149</u>	<u>\$1 202 714</u>	<u>\$9 265 239</u>

LE BILAN

au 31 décembre 1976

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1975)

L'ACTIF

	1976	1975
Obligations (note 4)		
Gouvernements	\$21 231 401	\$17 209 711
Corporations municipales et scolaires	14 469 248	14 614 224
Industries et autres secteurs	<u>30 404 605</u>	<u>\$ 66 105 254</u>
Actions ordinaires, privilégiées et parts sociales (note 4)	14 475 270	14 049 537
Prêts hypothécaires		
Garantis par une première hypothèque	58 974 042	51 862 922
Prêts aux assurés		
Entièrement garantis par la valeur en espèces de leurs contrats	6 946 688	6 821 933
Prêts garantis par la province de Québec	70 000	206 000
Immeubles — Au coût amorti	291 323	174 324
Encaisse	1 282 172	1 798 812
Montants à recevoir		
Primes nettes de commissions	2 680 141	2 622 562
Compagnies de réassurance	1 684 444	948 590
Vente de titres (note 5)	<u>483 000</u>	<u>4 847 585</u>
Revenus de placements dus et courus	1 988 311	1 764 357
Autres actifs	134 199	45 952
Fonds séparés — à la valeur marchande	<u>11 682 142</u>	<u>8 942 630</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$166 796 986</u>	<u>\$146 429 274</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration:

Clément Gauthier, président

Jacques de Billy, c.r., premier vice-président du conseil

LE CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Nous avons examiné les états de relevé des opérations et du surplus non attribué de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 1976 et le bilan à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La réserve mathématique sur les contrats d'assurance en vigueur a été établie et certifiée par l'actuaire de la Compagnie.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats d'opération de la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde pour l'exercice annuel terminé le 31 décembre 1976 et sa situation financière à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux exigences du Service Fédéral des Assurances, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Maheu, Noiseux & Associés
comptables agréés

LES ENGAGEMENTS, LE CAPITAL ET LE SURPLUS

	1976	1975
Réserve mathématique		
Supérieure au minimum prescrit par la loi et plus que suffisante avec les primes à venir et les intérêts pour assurer le paiement des obligations futures de la compagnie envers les assurés	\$116 981 432	\$104 614 832
Montants laissés en dépôt		
Ristournes	\$ 5 338 745	\$ 3 450 094
Montants des prestations	280 632	268 121
Primes payées d'avance	<u>131 008</u>	<u>124 079</u>
	5 750 385	3 842 294
Réclamations		
En voie de règlement et provision pour celles non rapportées	10 796 209	7 366 103
Provision pour ristournes		
À verser aux assurés dans l'exercice subséquent	935 000	889 000
Exigibilités diverses		
Dépenses à payer et frais courus	2 448 179	2 578 199
Taxes et impôts à payer	<u>—</u>	<u>254 920</u>
	2 448 179	2 833 119
Fonds séparés		
TOTAL DES ENGAGEMENTS	<u>11 682 142</u>	<u>8 942 630</u>
	<u>148 593 347</u>	<u>128 487 978</u>
Capital social		
Autorisé: 20 000 actions d'une valeur au pair de \$100 chacune — Émis et versé à 20% — 11 920 actions à \$20 chacune	238 400	238 400
Surplus attribué		
Réserve de prévoyance dont un montant de \$4 954 718 est affecté comme réserve pour fluctuations de la valeur des placements (1975 — \$6 745 908)	8 700 000	8 700 000
Surplus non attribué		
Surplus du fonds des contrats avec participation	3 759 376	3 341 190
Surplus du fonds des contrats sans participation	<u>4 303 149</u>	<u>4 848 981</u>
Surplus du fonds des actionnaires	<u>1 202 714</u>	<u>812 725</u>
	9 265 239	9 002 896
TOTAL DU CAPITAL SOCIAL ET DES SURPLUS	<u>18 203 639</u>	<u>17 941 296</u>
TOTAL DES ENGAGEMENTS, DU CAPITAL ET DU SURPLUS	<u>\$166 796 986</u>	<u>\$146 429 274</u>

Voir notes page 24.

LE CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE

La réserve mathématique de \$116 981 432 indiquée au bilan constitue, à mon avis, une bonne et suffisante provision pour toutes les obligations futures de la Compagnie, garanties par les dispositions de ses contrats. De plus, l'augmentation de la réserve mathématique de \$12 366 600, dans le relevé des opérations, représente une dépense adéquate à être imputée aux revenus d'opérations de l'année se terminant le 31 décembre 1976.

André Verdon, f.s.a., f.i.c.a.
actuaire

Montréal, le 15 février 1977

LES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 1976

1 — PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les exigences du Service des Assurances du Canada, lesquelles diffèrent des principes comptables généralement reconnus en usage dans les autres genres d'entreprises. Les principales différences sont les suivantes:

- a) les actifs non admis, dont l'ameublement de bureau, sont imputés aux dépenses dans l'exercice où ils ont été acquis,
- b) le coût d'acquisition des affaires est considéré comme une dépense dans l'exercice où elle est encourue plutôt que répartie sur la période qui pourrait en bénéficier,
- c) le montant de l'impôt sur le revenu inscrit au relevé des opérations ainsi que le passif s'y rattachant sont calculés selon la méthode de l'impôt exigible.

2 — PRIMES NETTES D'ASSURANCES ET DE RENTES

Le revenu de primes se répartit de la façon suivante:

	1976	1975
assurances et rentes individuelles		
avec participation au revenu	\$ 6 535 014	\$ 6 595 926
sans participation au revenu	9 888 491	8 928 161
assurances et rentes collectives,		
déduction faite des ristournes		
d'expérience	10 184 163	9 056 200
assurances accident-maladie		
collectives, déduction faite des		
ristournes d'expérience	6 986 415	5 342 533
	<u>\$33 594 083</u>	<u>\$29 922 820</u>

3 — RÉPARTITION DU REVENU NET

La répartition du revenu net du fonds des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires est déterminée par le Conseil d'administration. En 1976, 90% du montant attribué a été distribué sous forme de ristournes aux détenteurs de contrats et 10% a été viré au fonds des actionnaires. Cette répartition est conforme aux exigences de la Loi canadienne des assurances qui régit le mode de répartition du revenu provenant des contrats avec participation entre les assurés et les actionnaires.

Le revenu net que l'on peut attribuer aux actionnaires comprend:

- a) le revenu net du fonds des contrats sans participation,
- b) le revenu net de placements gagné par le fonds des actionnaires,

c) le montant viré du fonds des contrats avec participation.

Le revenu net par action s'élève à \$2.18 pour l'année 1976 et à \$30.99 pour l'année 1975.

4 — OBLIGATIONS ET ACTIONS

Les obligations sont montrées au bilan au coût amorti alors que les actions sont enregistrées au prix coûtant. La valeur statutaire compilée selon les données du Service des Assurances du Canada s'établit comme suit:

	1976	1975
obligations	<u>\$62 579 721</u>	<u>\$51 929 414</u>
actions	<u>13 046 095</u>	<u>12 022 870</u>
	<u>\$75 625 816</u>	<u>\$63 952 284</u>

5 — VENTE DE TITRES

Des titres ont été vendus à Fiducie du Québec, le paiement du prix de vente doit s'effectuer par versements annuels égaux de \$60 000 de 1977 à 1984 inclusivement et un dernier de \$3 000 en 1985.

6 — ENGAGEMENTS

Baux:

La Compagnie a signé le 31 octobre 1973, avec Place Desjardins Inc., un bail net pour une durée de trente ans, se terminant le 31 décembre 2005, moyennant un loyer annuel de \$211 412. De plus, la Compagnie paiera sa quote-part de tous les frais d'exploitation basée sur l'espace occupé, à l'exclusion du service de la dette et des dépenses de capital.

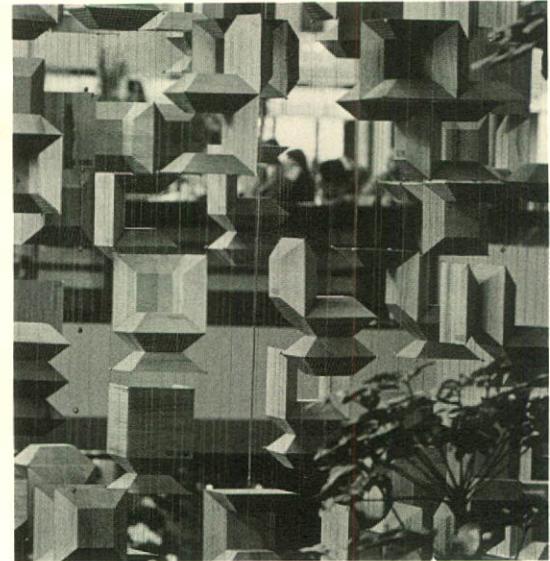
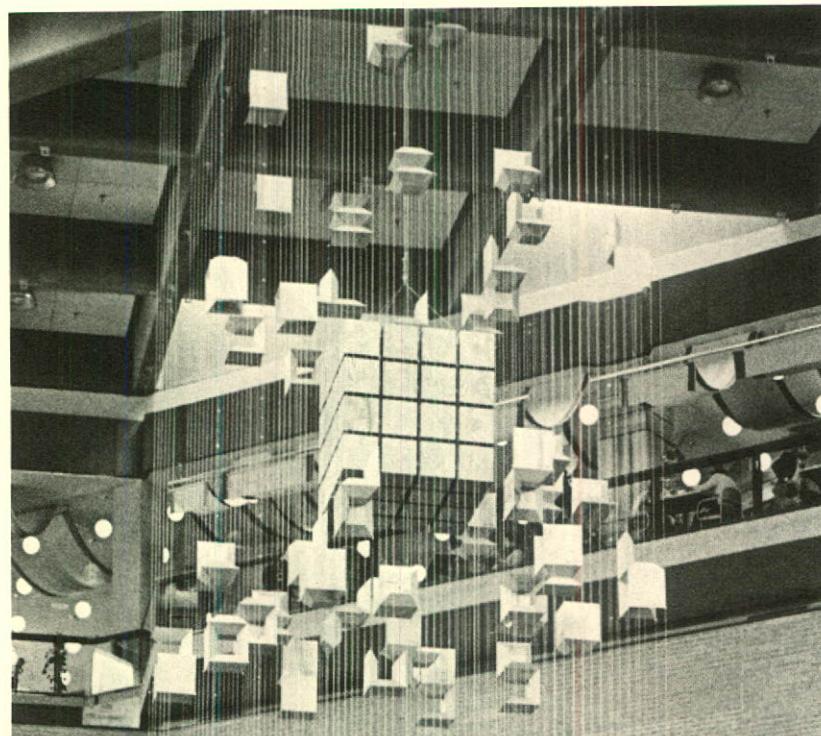
Les engagements pour les différents baux, s'échelonnant sur une période d'environ dix ans, se répartissent comme suit:

	Loyer annuel	Montant global
Bureaux régionaux	\$130 000	\$ 490 000
Ameublement de bureau	40 000	360 000
Améliorations locatives	35 000	345 000
	<u>\$205 000</u>	<u>\$1 195 000</u>

Régime de rentes du personnel:

Les modifications apportées en 1974 au régime de rentes du personnel ont occasionné un passif additionnel pour services passés dont le solde de \$316 000 au 31 décembre 1976 sera imputé aux revenus sur une période n'excédant pas quatre ans.

Ces notes font partie intégrante des états financiers.

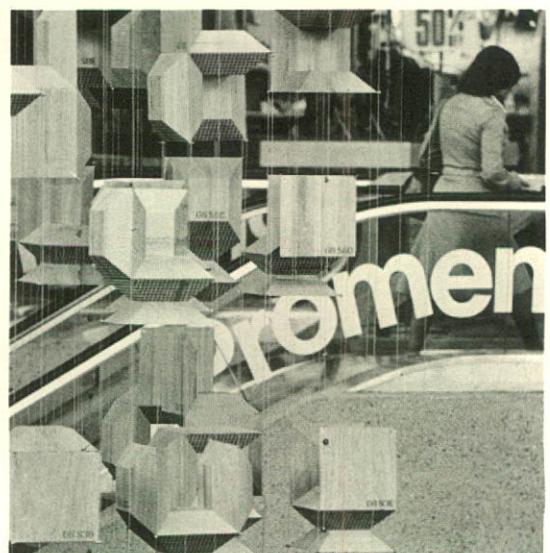


«Interaction cubique d'un système sculptural»

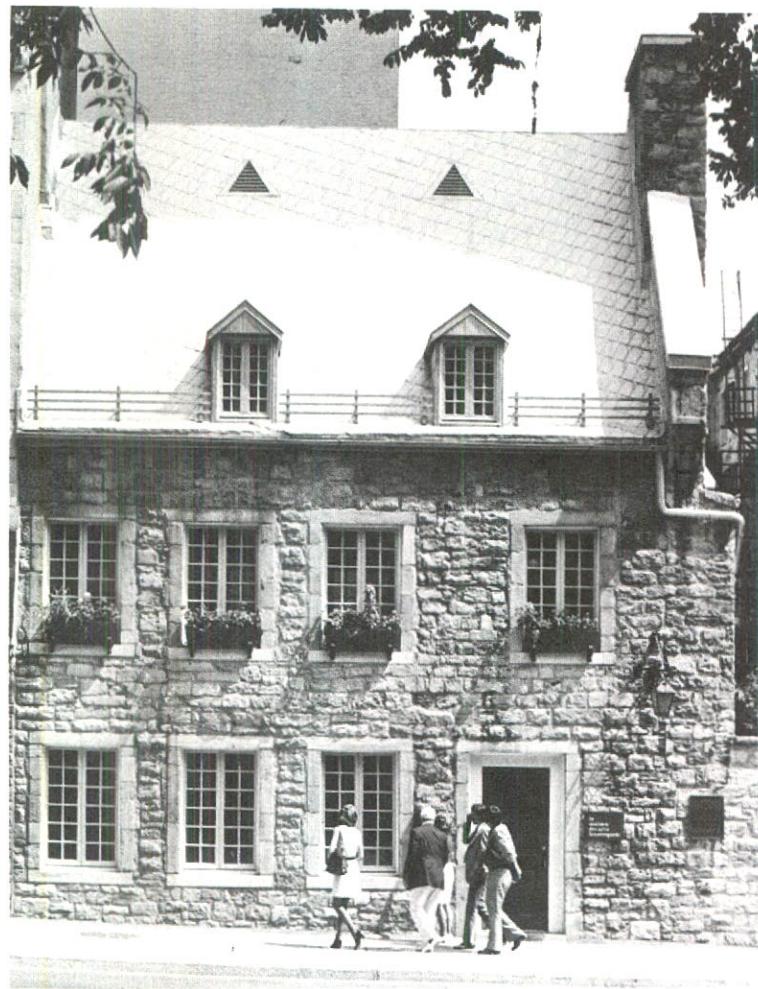
Cette œuvre du sculpteur montréalais, Monsieur Pierre Granche, a été conçue à partir de l'idée d'un système d'éléments modulaires.

Le jeu d'assemblage, de cent cinquante-sept éléments, se distribue dans une grille tridimensionnelle dont le cube central — synthèse du système — marque le temps dans un mouvement lent de va-et-vient.

La sculpture est érigée dans la grande Place du Complexe Desjardins et a été offerte à Place Desjardins Inc., à l'occasion du 75e anniversaire de fondation de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie.

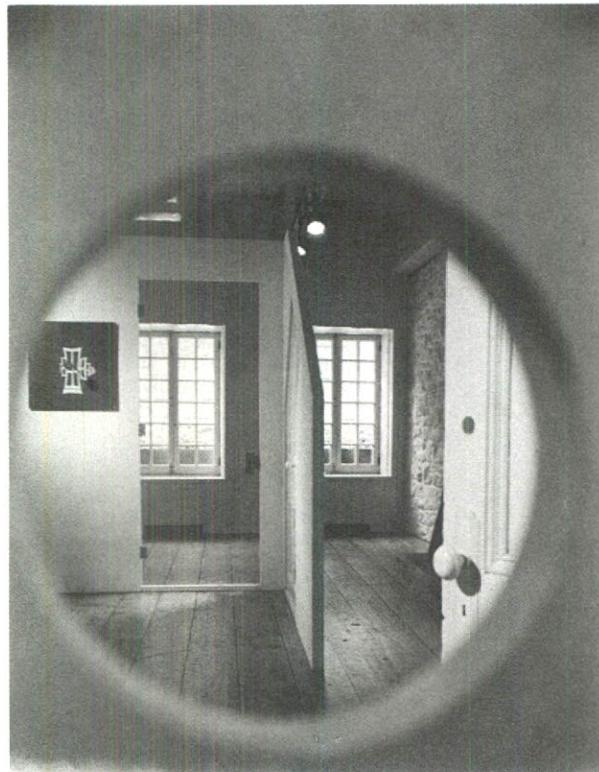


LA MAISON DES ARTS



L'œuvre socioculturelle La Maison des Arts, La Sauvegarde s'est poursuivie, au cours de 1976, par la tenue de diverses expositions, essence même de l'existence de la galerie, mais également par la réalisation d'initiatives nouvelles pour mieux atteindre les objectifs fixés.

En plus des expositions solos, la présentation des maquettes de costumes et décors des finissants de l'Ecole Nationale de Théâtre fut appréciée des visiteurs. De même, au cours de l'été, l'exposition sur les recherches visuelles intégrées au prolongement du métro de Montréal a trouvé un public, plus spécialement masculin, mais très intéressé sur ce qui se passe chez nous. Les employés de La Sauvegarde, dans le cadre des célébrations de son soixante-quinzième anniversaire de fondation, ont exposé œuvres et travaux. D'heureuses découvertes furent



LA SAUVEGARDE

alors faites parmi le personnel et des talents certains furent constatés.

Une attention particulière a été apportée cette année au domaine de la diffusion. Offrir la possibilité à de nouveaux artistes d'exposer durant quelques semaines représente déjà beaucoup, mais leur donner la chance de revenir afin de suivre leur évolution, c'est ce qui a été fait dans quelques cas en 1976. Cette expérience fut très favorable pour les artistes et les encourage dans la poursuite de leur carrière.

De plus, la communication engagée par La Maison des Arts, La Sauvegarde avec les média d'information, les universités et les musées permet de présenter ces personnes à différents endroits de la province et, plus tard, elles sont même reconnues dans divers pays.

Parmi les révélations de l'année, il est à souligner que c'est à La Maison des Arts que Monsieur Pierre Granche a présenté tout d'abord sa recherche pour ensuite réaliser la sculpture érigée dans la Place du Complexe Desjardins.

Les manifestations artistiques et culturelles qui se déroulent à La Maison des Arts sont toujours nombreuses, telles les conférences de presse, événements littéraires et musicaux, réceptions. La remise du prix littéraire de l'Association France-Canada à Madame Antonine Maillet, pour son œuvre intitulée *Mariagélas*, a réuni un nombre impressionnant de personnalités des milieux artistiques et diplomatiques.

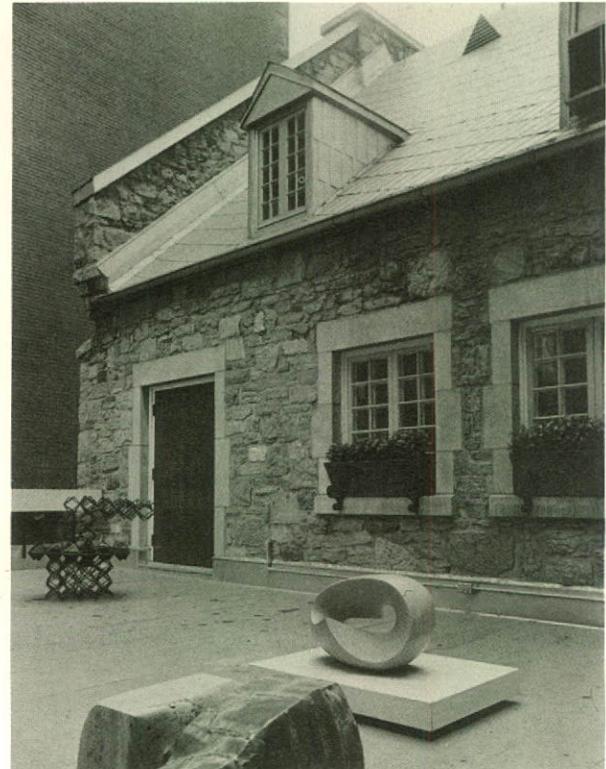
Les récitals de guitare classique sont aussi très populaires — spécialement durant la saison estivale — et l'acoustique de la Maison se

prête très bien à certains instruments de musique.

Notre collaboration dans le domaine culturel a pris une nouvelle tendance au cours des dernières années par la présentation de pièces de théâtre. En effet, une première demande a remporté un tel succès, que la troupe «Voyagements» y a maintenant joué trois pièces. Le groupe et l'auteur jouissent déjà d'une réputation enviable dans le milieu théâtral. D'ailleurs, d'autres troupes ont également été acceptées et ont présenté leur pièce.

La Sauvegarde, par l'entremise de La Maison des Arts, est donc heureuse de poursuivre son œuvre philanthropique entreprise il y a une douzaine d'années et de contribuer de manière aussi vaste et aussi diversifiée auprès des artistes et du milieu culturel en général qui méritent notre appui.

Le Comité d'administration de La Maison des Arts, La Sauvegarde





1901-1976



LA
SAUVEGARDE

COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

Une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins depuis 1962.

**Il y a 75 ans,
La Sauvegarde était fondée.
À tous ceux qui y ont cru... MERCI**



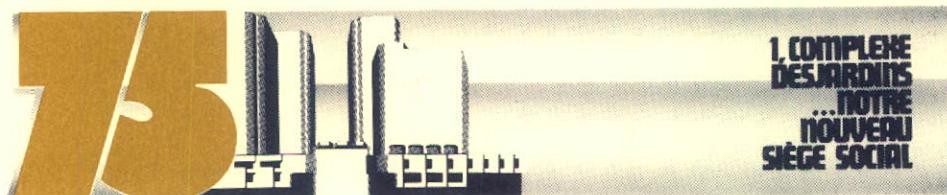
1. COMPLEXE
DESJARDINS
...NOTRE
NOUVEAU
SIÈGE SOCIAL



1901-1976

LA
SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE SUR LA VIE

UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



*Allocution de Monsieur Clément Gauthier, Président et
Chef de la direction de La Sauvegarde Compagnie d'assu-
rance sur la vie, prononcée lors du banquet du soixante-
quinzième anniversaire de fondation de la Compagnie,
le sept octobre mil neuf cent soixante-seize, à l'Hôtel
Méridien, Montréal.*

Le 7 octobre 1976, la grande Place du Complexe Desjardins s'animait à nouveau et cette fois pour la célébration du soixante-quinzième anniversaire de fondation de La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie.

À cette occasion, on procéda d'abord à l'inauguration et à la remise officielle d'une sculpture offerte par la Compagnie à Place Desjardins Inc. Conception d'un jeune sculpteur montréalais, Monsieur Pierre Granche, cette œuvre est composée de cent cinquante-sept éléments modulaires qui se distribuent dans une grille tridimensionnelle haute de cinquante-cinq pieds.

La réception et le banquet qui suivirent l'inauguration réunissaient à l'Hôtel Méridien tous les employés et représentants de La Sauvegarde, accompagnés de leur conjoint ou invité.

Des autorités civiles et religieuses, des représentants de la Fédération, des Unions régionales, des Institutions du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, d'associations d'assurance-vie, de diverses autres entreprises auxquelles les noms des fondateurs de La Sauvegarde demeurent associés et des descendants des familles Ducharme, Bonhomme et Bourassa étaient également présents à ces célébrations.

Les recherches effectuées par le Secrétaire de la Compagnie, Monsieur André Gariépy, ont permis la rédaction de cette rétrospective historique.

La Direction des Relations publiques.

Excellence, Monseigneur André Cimichella,
Monsieur Alfred Rouleau, Président de la Fédération de
Québec des Caisses populaires Desjardins et de Place
Desjardins Inc.,
Distingués invités d'honneur,
Mesdames et Messieurs de La Sauvegarde.

Il y a soixante-quinze ans aujourd'hui, se tenait au bureau de Me L.P. Demers, avocat à Montréal, une assemblée générale préliminaire des membres-fondateurs de La Sauvegarde, société de secours mutuels. Me J.L. Lafleur est élu président provisoire et Monsieur F. Dubreuil est élu secrétaire provisoire.

Le 19 octobre suivant, la Gazette officielle de Québec publie l'avis de fondation et le 29 octobre, Monsieur Philorum Bonhomme est nommé gérant de La Sauvegarde. Quelques jours plus tard, le premier bureau de la société est ouvert au 26, rue Saint-Jacques, à Montréal.

La tâche de retracer à grands traits et brièvement les faits saillants de ces soixante-quinze ans représente un défi assez lourd, d'autant plus qu'il est quelque peu périlleux de raconter l'histoire d'une entreprise lorsque plusieurs personnes qui y ont joué un rôle important sont encore vivantes.

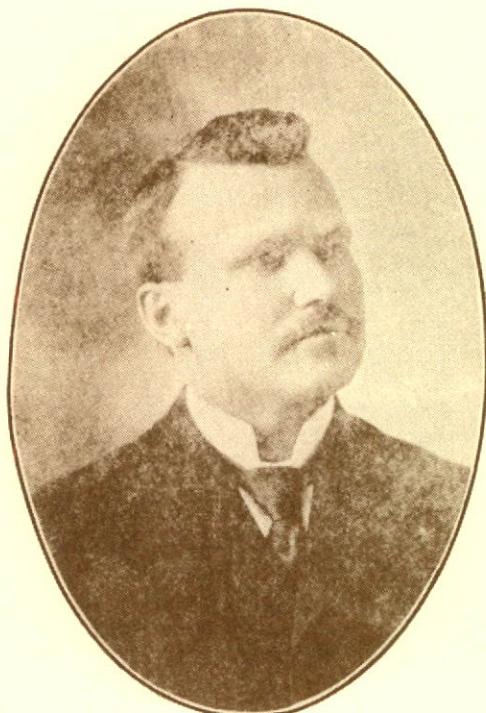
Je viserai donc à rendre hommage aux personnes, tout en donnant prépondérance à l'institution, à rendre hommage au passé, bien sûr, mais je tenterai aussi de faire sentir que La Sauvegarde d'aujourd'hui, à l'instar d'ailleurs du Mouvement des Caisses populaires Desjardins dont elle fait partie depuis quatorze ans maintenant, est tournée vers le présent et l'avenir.

Dans son dernier livre intitulé «Au mitan de la vie» Jacques Grandmaison écrit: «Derrière toutes les fortes réalisations historiques, même les plus techniques et économiques, on trouvera une certaine qualité intellectuelle et morale, une certaine cohérence dynamique de l'expérience de vie. La vitalité est toujours intérieure». Vous constaterez, je crois, que ceci peut se vérifier pour les pionniers et fondateurs de La Sauvegarde et ceux qui les ont suivis.

Mais revenons à des événements touchant la fondation. Suite à l'assemblée générale préliminaire, le congrès de fondation a lieu le 16 décembre 1901 et les quatre-vingt-huit membres-fondateurs souscrivent \$8 800 de fonds, permettant de lancer la Société de secours mutuels.

Le 19 décembre, le premier comité exécutif est constitué de Messieurs Guillaume-Narcisse Ducharme comme président, F. Dubreuil, secrétaire-trésorier, F. Brennan, médecin-chef et Philorum Bonhomme, premier gérant.

Qui est ce Monsieur Bonhomme qui a été l'initiateur de cette nouvelle société, en a organisé les premiers conseils locaux et est demeuré jusqu'en 1917, avec Monsieur Ducharme, la principale cheville ouvrière de la nouvelle société?



M. PHILORUM BONHOMME
CO-FONDATEUR ET PREMIER GÉRANT DE 1901 À 1917

Il est né à l'Île Perrot en 1863 et dès l'âge de quatorze ans, comme plusieurs jeunes canadiens-français de l'époque, il va dans l'ouest américain espérant y trouver travail et possiblement fortune.

À dix-huit ans, il revient au Québec et débute comme agent-vendeur pour une compagnie de machines aratoires. Par la suite, il est représentant pour la compagnie d'assurance-vie Équitable Life de New-York. Il devient, en 1894, un organisateur — pour le demeurer jusqu'en 1901 — de L'Alliance Nationale, société fraternelle où il fonde, grâce à son travail acharné, plus de cent vingt conseils locaux.

Monsieur Bonhomme, le 24 novembre 1894, et ce n'est sans doute pas étranger à son retour au Québec, épouse Mademoiselle Rachel Daoust. Ils eurent sept enfants.

Les administrateurs du temps se rendent rapidement compte cependant des grandes difficultés à mettre sur pied une nouvelle société de secours mutuels. En août 1902, elle ne compte que cent soixante-huit membres qui possèdent ensemble \$168 000 d'assurance-vie.

En conséquence, dès septembre 1902, l'exécutif de la société étudie les possibilités de transformer La Sauvegarde, de société de secours mutuels en compagnie à fonds social.

Le 21 avril 1903, le comité exécutif prend connaissance de la loi constituant La Sauvegarde en compagnie d'assurance à fonds social qui a été adoptée à Québec par l'assemblée législative. C'est la première compagnie d'assurance sur la vie à être fondée par des canadiens-français. Elle est autorisée à émettre du capital-actions jusqu'à une limite d'un million de dollars. Le prix des actions est fixé à \$100 chacune et on lance la vente en demandant un premier versement de \$10 par action.

Monsieur Bonhomme parcourt la province pour vendre le capital-actions et un grand nombre de professionnels, d'hommes politiques, de membres du clergé, de commerçants et de notables souscrivent du capital. Parmi les premiers actionnaires, mentionnons Messieurs Olivar Asselin, Henri Bourassa, Omer Héroux et J.V. Desaulniers.

La première assemblée générale annuelle de la compagnie a lieu le 19 août 1903. On y adopte les règlements et on élit les membres du premier conseil d'administration. L'énumération des noms des administrateurs élus nous amène à constater comment Messieurs Ducharme et Bonhomme n'hésitèrent pas à faire appel à de hautes personnalités du monde des affaires et de la société de l'époque.

Il s'agit de:

Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme, financier et industriel, président;

L'Honorable J.A. Ouimet, premier vice-président, président de La Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal;

L'Honorable F.L. Béique, c.r. deuxième vice-président, sénateur et financier;

L'Honorable Narcisse Pérodeau, notaire, conseiller législatif, qui deviendra dans quelques années lieutenant-gouverneur de la province de Québec;

Monsieur Hormidas Laporte, qui fut maire de Montréal et par la suite, sénateur;

L'Honorable Raoul Dandurand, c.r. sénateur, qui présidera plus tard l'assemblée générale de la Société des Nations à Genève;

L'Honorable N.A. Belcourt, c.r. sénateur, ardent défenseur de la langue française dans les écoles de l'Ontario;

Monsieur J.E. Bédard, c.r. bâtonnier du barreau de Québec;

Dr. E. Persillier Lachapelle, doyen de la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal.

Il y a certes lieu de mentionner que dix jours après la première assemblée générale annuelle, soit le 29 août 1903, Monsieur Henri Bourassa, homme politique de réputation extraordinaire, est nommé secrétaire-trésorier de la compagnie.

Monsieur Philorum Bonhomme est un organisateur et un homme d'action doué d'une grande imagination et d'une vision de l'avenir. C'est ainsi qu'il participe, notamment avec Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme qui en fut le premier vice-président, à la fondation, en 1903, de La Prévoyance Compagnie d'assurances et qu'il en est même le gérant général.

Les annales de La Sauvegarde indiquent également que Monsieur G.A. Carette, alors qu'il est gérant de La Sauvegarde, participe à la fondation de La Laurentienne Compagnie mutuelle d'assurance.

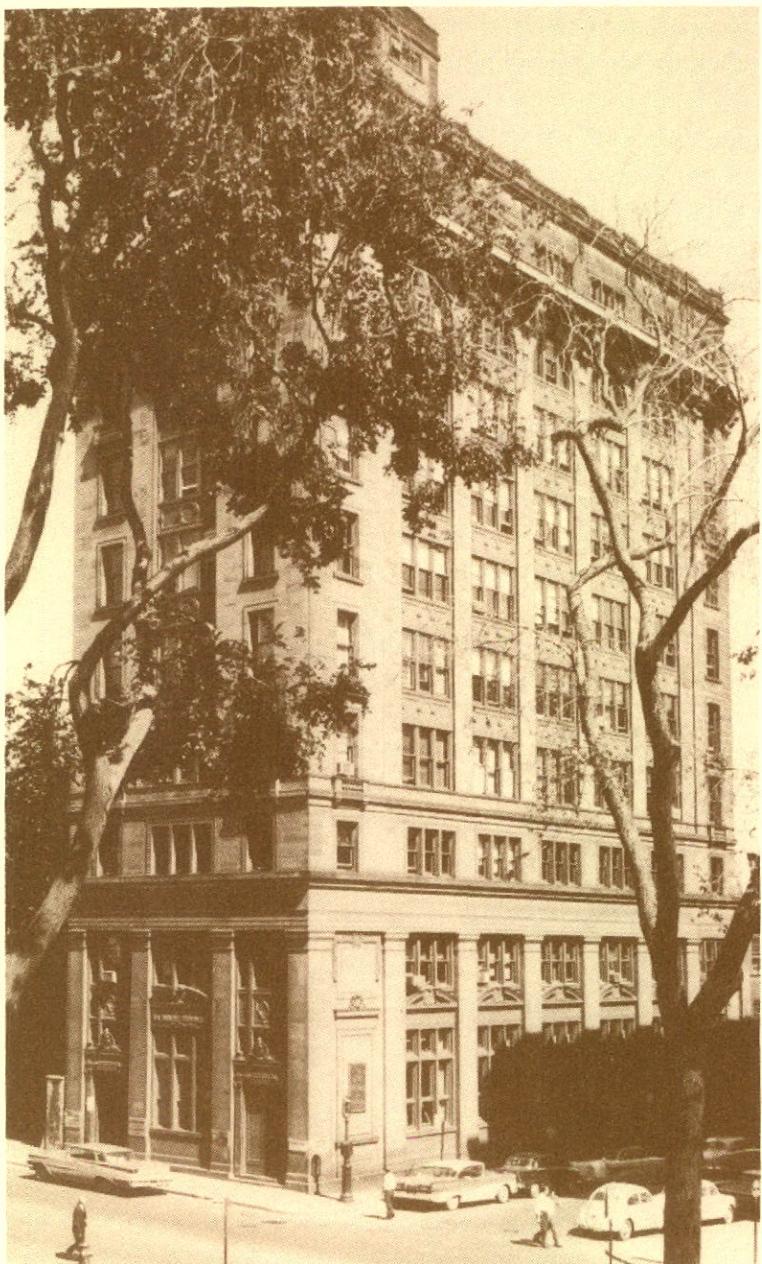
Rappelons quelques autres faits. Monsieur Bonhomme est chargé d'organiser, en 1906, une souscription d'un million de dollars en faveur de l'Université Laval de Montréal. Elle consiste, de la part des souscripteurs, à signer une proposition d'assurance de La Sauvegarde et à nommer, comme bénéficiaire, l'Université Laval de Montréal.

À cette époque, l'état intervient très peu dans le domaine de la santé et du bien-être social. On se rappellera que plusieurs institutions d'assurance-vie organisaient des campagnes d'hygiène, en distribuant des brochures ou en mettant à la disposition de la population des gardes-malades qui visitaient les enfants et les jeunes mères de familles.

Monsieur Bonhomme, pour sa part, est l'instigateur d'une maison de convalescence au lac Labelle, qu'il appelle le «Préventorium Sauvegarde» et qu'il décrit comme une institution pour la conservation de la santé de ses assurés!

Ne croyez-vous pas qu'il s'agit là de petits faits historiques qui ne manquent pas d'intérêt encore aujourd'hui?

Pour étendre le territoire d'opérations de la compagnie à d'autres provinces du Canada, il faut obtenir une charte fédérale. C'est ainsi que la «Loi concernant la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde» est sanctionnée par la Chambre des Communes le 19 mai 1911. Le capital-actions de la compagnie est haussé, à ce moment, d'un à deux millions de dollars.



SIÈGE SOCIAL AU
152, RUE NOTRE-DAME EST, MONTRÉAL
DE 1914 À 1976

C'est à la même époque que la compagnie décide de construire un siège social. L'immeuble qu'elle fit ériger, selon les plans de l'architecte Archibald, est à l'époque le gratte-ciel de tout l'est de Montréal. La Sauvegarde l'a occupé jusqu'en mars 1976, non sans y avoir effectué certaines rénovations.

À l'inauguration, le 14 avril 1914, Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme prononce un discours dans lequel il rend hommage à Monsieur Bonhomme en ces termes: «Monsieur Bonhomme n'avait aucun capital à sa disposition mais il possédait une énergie bien trempée, une volonté ferme et une confiance inébranlable dans le patriotisme des canadiens-français. Et, c'est avec cela, Messieurs, que La Sauvegarde fut fondée».

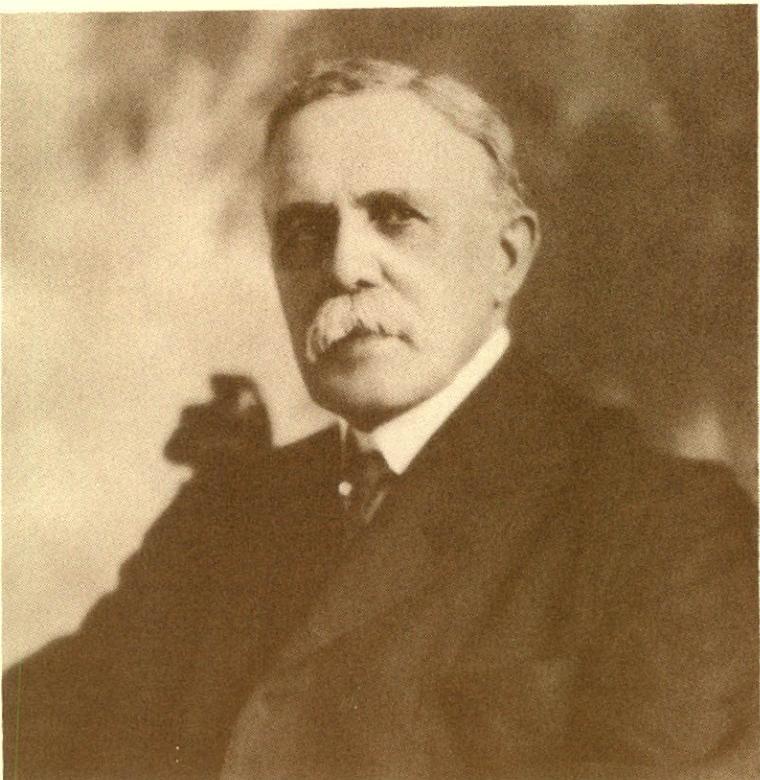
Il y aurait, vous vous en doutez bien, beaucoup d'autres initiatives, pas nécessairement toutes heureuses, qui pourraient être signalées mais le temps me manque ce soir.

C'est le 29 janvier 1917, après une vie particulièrement bien remplie, que décède prématurément Monsieur Philorum Bonhomme. À la fin de 1916, l'actif de La Sauvegarde est de \$1 200 000, les assurances en vigueur de \$6 500 000 et le revenu en primes de l'année a été de \$200 000.

Après la mort du premier gérant, Monsieur Philorum Bonhomme, Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme assume également la gérance. On dirait aujourd'hui qu'il devient P.D.G.

Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme est une figure dominante dans l'histoire de La Sauvegarde. Nous avons vu comment il a, avec Monsieur Bonhomme, fondé La Sauvegarde et qu'il en a assumé lui-même la présidence de 1901 à 1929.

Issu d'une très ancienne famille canadienne, puisque l'ancêtre est venu au Canada en 1653 avec Maisonneuve, Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme est né à Châteauguay en 1851. Il étudie aux collèges Sainte-Thérèse de Blainville et de Montréal, mais dès l'âge de quinze ans, il commence à travailler chez des marchands d'abord à Danville au Québec et, à compter de 1870, à Montréal.



M. GUILLAUME-NARCISSE DUCHARME
CO-FONDATEUR ET PREMIER PRÉSIDENT
DE 1901 À 1929

En 1878, il est nommé secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Saint-Cunégonde. Il est également maître de poste de cette municipalité, conseiller municipal, puis maire de 1899 à 1902. En 1903, il établit sa résidence d'été à Chambly-Bassin et est maire de cette municipalité de 1912 à 1918. En 1897, il est nommé directeur de la Banque Jacques-Cartier, laquelle connaît des difficultés financières considérables. Avec Monsieur Tancrède Bienvenu, il réorganise cette banque qui devient La Banque Provinciale du Canada, dont il est président de 1900 à 1907.

Monsieur Ducharme a aussi été président du journal *Le Devoir*. Il fut un ami intime de Monsieur Henri Bourassa. Monsieur Ducharme soutient financièrement *Le Devoir* pendant plusieurs années, même s'il n'est pas toujours d'accord avec les positions prises par le fondateur de ce journal, Monsieur Bourassa.

Lors d'un banquet, organisé le 27 avril 1921 en l'honneur de Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme, Monsieur Bourassa lui rendit hommage en ces termes: «J'ai fait la connaissance de Monsieur Ducharme vers 1902. Dès ce moment, je fus frappé de trouver chez cet homme, qu'on m'avait dit n'être qu'un homme d'affaires très avisé, une singulière préoccupation du devoir social. Plus tard, je compris à quel point il avait l'intelligence de nos principaux problèmes politiques et nationaux, à quel point surtout la sûreté de son jugement et la liberté de ses opinions ne subissaient nullement l'emprise de l'esprit de parti» et Bourassa ajoutait: «On dit que la vertu de reconnaissance est chose rare; j'ose croire qu'au *Devoir*, où la caisse aurait été souvent à sec sans la discrète et constante générosité de notre hôte et ami, cette vertu n'est pas encore portée au compte du passif ni classée dans la catégorie des mauvaises dettes».

Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme, épouse, le 6 juillet 1880, Mademoiselle Délia Rivet. Ils eurent quatorze enfants, dont cinq survécurent. Ce sont Messieurs Narcisse, Alexandre, Georges et Oscar Ducharme et Madame Annette Ducharme Rainville. Tous sont maintenant décédés.

Les premières années de la gérance de Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme sont difficiles. L'administration est divisée, les finances de la compagnie sont un peu précaires et les dividendes aux actionnaires cessent d'être payés. Pour accentuer le problème, la grippe espagnole fait des ravages en augmentant la mortalité parmi les assurés et certains actionnaires perdent confiance. Tenace, Monsieur Ducharme ne lâche pas prise, fait face à tous ces problèmes, garde la foi et rachète les actions des pessimistes.

Pour stimuler la vente en 1922, le président fonde le Club Ducharme et je cite un extrait de son discours: «Cet exode de nos épargnes nous a causé et nous cause encore un tort considérable auquel il y a urgence de remédier. En effet, notre argent donne aux étrangers les moyens de grandir et de prospérer, va profiter à tous, sauf à nous-mêmes. En outre, nous devons considérer que le groupe des canadiens-français sur ce continent est en bonne voie de formation comme peuple. Il grandit, se développe et déjà, nous pouvons dire que l'aurore de notre émancipation se lève à l'horizon».

On croirait entendre des paroles dites de nos jours.

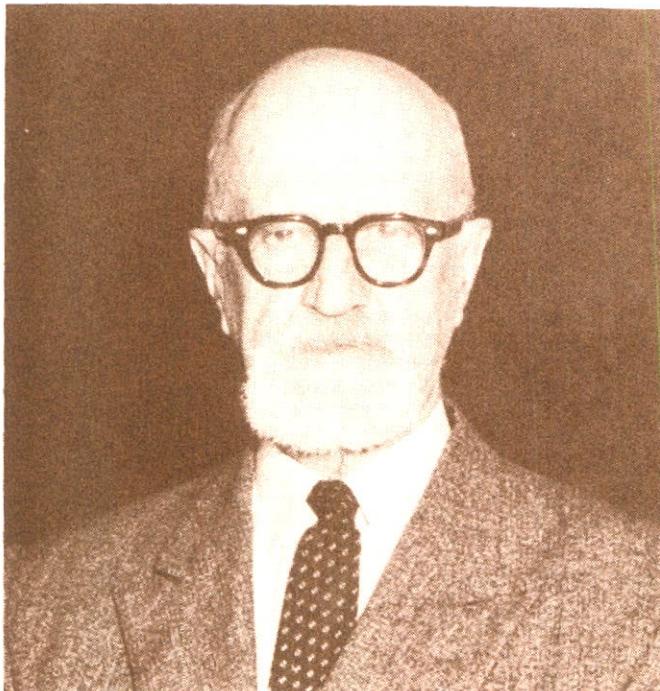
En 1921, La Sauvegarde édite une revue mensuelle appelée «La Vie», qui sera publiée jusqu'en 1963 et qui se veut d'abord un instrument de stimulation du personnel de vente. Quelques années auparavant, la compagnie publiait une telle revue sous le nom de «L'aviseur».

En novembre 1924, la compagnie inaugure un nouveau service appelé «Service de prolongation de la vie» confié au Docteur J.E. Desrochers et qui a pour mission de conserver la santé et de prolonger la vie des assurés de la compagnie.

C'est le 30 avril 1929, quelques années après la célébration du vingt-cinquième anniversaire de fondation de La Sauvegarde, que survient le décès de Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme. Il fut un financier, un homme d'œuvre et un grand patriote. Il a attaché son nom à quatre institutions qui demeurent un hommage vivant à sa mémoire: La Sauvegarde Compagnie d'assurance sur la vie, La Banque Provinciale du Canada, La Prévoyance Compagnie d'assurance et Le Devoir.

Au moment de son décès, Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme est devenu l'actionnaire principal de la compagnie et l'actif de La Sauvegarde est de \$4 100 000, les assurances en vigueur atteignent \$30 400 000 et le revenu des primes, en 1929, a été de \$800 000.

Après le décès de Monsieur Guillaume-Narcisse Ducharme, c'est son fils, Narcisse, qui est élu président de la compagnie.



M. NARCISSE DUCHARME
PRÉSIDENT DE 1929 À 1962

Né le 23 janvier 1887, il fait de solides études au collège et à l'Université de Montréal et plus tard, il fait une incursion dans le domaine de l'industrie. Entré au service de La Sauvegarde en 1919, il est secrétaire et en contact quotidien avec le président-fondateur, son père. Il ne tarde pas à acquérir l'expérience qui doit lui permettre d'assumer le poste de gérant général-adjoint qu'il occupe au moment où il est nommé président et gérant général.

À une période de grande prospérité doit bientôt faire suite la fameuse crise économique qui débute à l'automne de 1929, entraînant avec elle des ruines financières dont le souvenir est encore vivant dans bien des esprits. Des fortunes disparaissent, des maisons d'affaires font faillite. Les compagnies d'assurance subissent le contre-coup de cette dégringolade et La Sauvegarde, bien sûr, n'y échappe pas non plus.

Il mérite d'être signalé, et c'est tout à l'honneur de l'entreprise, que même si La Sauvegarde a pu rétrograder durant cette période, elle n'a diminué aucun salaire et n'a congédié aucun employé durant toutes ces années de crise.

Monsieur Ducharme ne perd jamais, lui non plus, foi dans l'avenir et dirige la barque de La Sauvegarde avec une prudence dont il ne s'est jamais départi.

Au début de 1935, on peut déjà entrevoir des signes annonçant des jours meilleurs et c'est alors que Monsieur Ducharme en profite pour confier des responsabilités importantes à des personnes qui devaient, à n'en pas douter, être des figures dominantes d'une nouvelle époque, personnes d'ailleurs que plusieurs dans cette salle ont bien connues. Je veux nommer Messieurs Jean Pasquin, J.N. Cabana, Pierre Camu, Raymond Denis Senior et André-G. Leroux.

Lorsque Monsieur Camu entre au service de La Sauvegarde en 1910, à l'âge de seize ans, l'entreprise compte alors une douzaine d'employés. C'est dire que Monsieur Camu accomplit de multiples tâches et successivement on lui confie plusieurs responsabilités précises. Le poste pour lequel il fut sans doute plus particulièrement connu est celui de chef de l'actuariat, qu'il occupa pendant trente-trois ans, à partir de 1924.

En 1957, il est nommé secrétaire et gérant général-adjoint alors que c'est en août 1962 qu'il devient directeur général. Le jeune homme de 1910 gère donc les opérations de la compagnie qui a grandi avec lui et qu'il a beaucoup contribué à faire progresser. Monsieur Camu était arrivé à l'apogée d'une carrière aussi brillante qu'honorables lorsqu'il prit sa retraite en 1965, après cinquante-cinq années de service et c'est le 28 février 1966, que celui qui vous parle est nommé directeur général et directeur des ventes par intérim.

Pour sa part, Monsieur Raymond Denis Senior, français d'origine, débute comme agent de La Sauvegarde en mars 1921 en Saskatchewan, sa province d'adoption. Déjà, il est un ardent défenseur des minorités canadiennes françaises. Son nom est synonyme d'un inlassable dé-

vouement pour cette cause, organisant campagne après campagne, soit pour Le Patriote de l'Ouest, L'Évangéline, La Radio française de l'Ouest, Le Devoir et j'en passe.

C'est donc sous l'impulsion de Monsieur Raymond Denis Senior, devenu l'organisateur général au siège social de La Sauvegarde, que l'accroissement des ventes fut considérable à cette époque et, de fait, la compagnie connaît même certaines difficultés à absorber ce volume de ventes soudainement accru.



M. JEAN PASQUIN,
SÉCRÉTAIRE

M. RAYMOND DENIS SENIOR,
ORGANISATEUR GÉNÉRAL

M. PIERRE CAMU,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. J.N. CABANA
SURINTENDANT DES AGENCES

M. ANDRÉ-G. LEROUX,
TRÉSORIER

Concernant Monsieur André-G. Leroux, vous avez tous trop présent à l'esprit l'hommage que je lui rendais récemment au nom du conseil d'administration et de vous tous — hommage qui a d'ailleurs été reproduit dans une publication du mouvement Desjardins — pour que je porte de nouveau atteinte à son humilité ce soir. D'ailleurs, il est encore au service de La Sauvegarde à temps partiel.

Jugez plutôt de l'essor par vous-même, puisqu'à la fin de 1951, à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de La Sauvegarde, l'actif atteint \$23 700 000, les assurances et rentes en vigueur \$137 000 000 et le revenu-primes de l'année est de \$3 500 000.

Voilà des chiffres qui dénotent un progrès beaucoup plus notable à la fin du deuxième quart de siècle que ceux que j'ai pu signaler à la fin du premier.

C'est en 1946 que la compagnie constitue le fonds de retraite pour ses employés et, en 1958, les employés décident de s'organiser en syndicat. Pendant les années 1958 à 1961, c'est une période d'assez vives oppositions entre les parties mais finalement la compagnie signe une première convention collective avec ses employés le 26 décembre 1961. Depuis, les relations entre La Fraternité et La Sauvegarde ont été cordiales. Ceci n'a pas empêché de discuter franchement et souvent rudement mais ces discussions se sont toujours terminées par la signature de la convention collective.

En 1961, Monsieur Narcisse Ducharme décide de mutualiser La Sauvegarde, c'est-à-dire de faire racheter le capital-actions par la compagnie elle-même, de sorte que dorénavant la compagnie sera la propriété exclusive de ses assurés. Les avis de convocation de l'assemblée générale extraordinaire sont publiés dans les journaux, le prix autorisé pour la mutualisation est fixé et accepté par le surintendant des assurances.

Évidemment, une telle annonce n'est pas sans provoquer dans le milieu des affaires une certaine spéculation sur les actions de la compagnie et plusieurs acheteurs approchent Monsieur Ducharme pour lui suggérer de ne pas mutualiser mais de vendre l'entreprise.

À ce moment, le sénateur Cyrille Vaillancourt est le directeur général de La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et président de L'Assurance-Vie Desjardins, la compagnie mutuelle d'assurance-vie fondée par les Caisses populaires en 1948 qui se développe très bien sous la direction de son directeur général-fondateur, Monsieur Alfred Rouleau.

Aucune des institutions qui composent alors le Mouvement Desjardins n'a les pouvoirs légaux de se porter acquéreur des actions de La Sauvegarde. C'est ainsi, qu'après les démarches nécessaires, est fondée La Société de Gestion d'Aubigny Inc. et que cette dernière, pour le compte du Mouvement Desjardins, fait une offre à Monsieur Narcisse Ducharme d'acheter ses actions de La Sauvegarde.

Monsieur Ducharme est l'actionnaire principal de la compagnie et il est aussi un des administrateurs de la succession de son père, Guillaume-Narcisse Ducharme, succession qui détient le deuxième plus important bloc d'actions de la compagnie. Cette offre est acceptée. La même offre est d'ailleurs faite à tous les autres actionnaires et ceux-ci, dans la grande majorité, acceptent de vendre leurs actions au Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

C'est le 7 août 1962, au cours d'une transaction que l'on a qualifiée d'historique que des membres de la famille Ducharme cèdent la majorité des actions de La Sauvegarde à La Société de Gestion d'Aubigny Inc. Toute la presse et les milieux financiers de l'époque notent avec admiration la diligence et l'habileté avec lesquelles cette transaction a été conclue et la discrétion qui l'a entourée.

La Sauvegarde devient un nouveau chaînon dans l'économie coopérative québécoise et canadienne et le contrat contient des dispositions pour assurer la pérennité de son appartenance à notre collectivité.

Dès ce moment, Monsieur Alfred Rouleau, principal artisan de la transaction, est élu administrateur et président de la compagnie. Monsieur Narcisse Ducharme devient président du conseil alors que Monsieur Pierre Camu est nommé directeur général.

7 AOÛT 1962, JOUR DE LA TRANSACTION



MM. ALPHONSE MILETTE, NARCISSE DUCHARME et ADJUTOR CÔTÉ, notaire,
signataires pour la succession G.-N. DUCHARME.



M. NARCISSE DUCHARME, signataire pour la famille DUCHARME et MM. CYRILLE VAILLANCOURT
et ALFRED ROULEAU, signataires pour La Société de Gestion d'Aubigny Inc.

Le nouveau conseil d'administration se compose en outre de ceux déjà mentionnés, de Monsieur Alphonse Milette, premier vice-président, Me Jacques De Billy, deuxième vice-président, le notaire Antoine Fradet, Messieurs C.A. Gascon, Wilfrid Girouard, Napoléon Mackay et Lucien Rémillard.

Peu de temps après, le nombre des administrateurs est porté à dix-huit personnes de manière à y inclure des représentants des Caisses populaires des diverses Unions régionales de la province et des représentants des assurés d'autres provinces du Canada tout en y maintenant des représentants des intérêts de la succession Ducharme.



M. ALFRED ROULEAU
PRÉSIDENT DE 1962 À 1972

Aucun des cadres ou employés de l'entreprise ne se trouve déplacé à la suite de cette transaction. Très tôt, des mesures sont prises pour améliorer les lieux et les conditions de travail.

À la fin de 1962, l'actif de La Sauvegarde est de \$55 900 000, les assurances en vigueur de \$281 000 000 et le revenu en primes dans l'année a été de \$5 900 000.

Le jour de la transaction, le sénateur Cyrille Vaillancourt devait déclarer: «Il est révélateur et même symbolique que notre restauration économique qui a commencé au début du siècle avec la première Caisse populaire d'Alphonse Desjardins et la fondation de La Sauvegarde de Guillaume-Narcisse Ducharme, permette aujourd'hui une telle association sous la bannière coopérative».

C'est un parallèle frappant que celui de deux hommes qui, au début du vingtième siècle, partant des mêmes préoccupations face à la situation et à l'avenir des nôtres, fondent deux institutions pour un but identique, soit notre émancipation économique.

Alphonse Desjardins fonde à Lévis, en 1900, la première Caisse populaire et en 1901 c'est La Sauvegarde qui est fondée. Monsieur Henri Bourassa en devient le secré-



M. HENRI BOURASSA, SECRÉTAIRE

taire en 1903. En 1908, devant le comité de la Chambre des communes, c'est ce même Henri Bourassa qui défend la cause d'Alphonse Desjardins en rapport avec la loi des syndicats coopératifs.

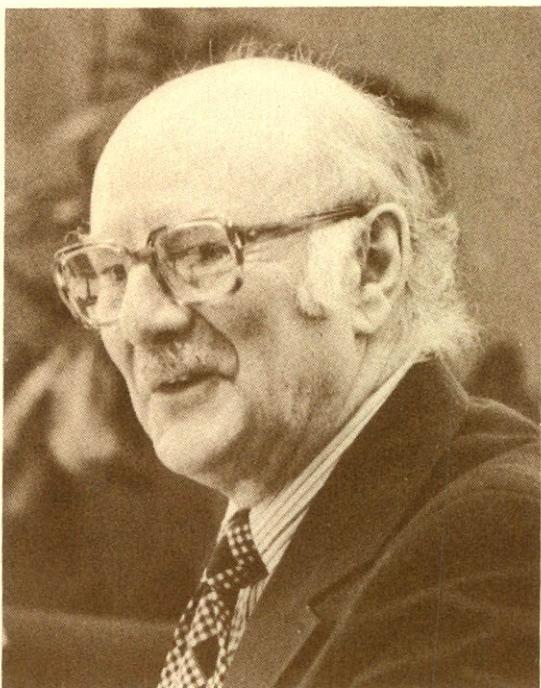
En 1910, Henri Bourassa fonde l'Imprimerie Populaire avec l'aide de Guillaume-Narcisse Ducharme et le journal *Le Devoir* — journal que Monsieur Ducharme à tant soutenu — s'est fait un ferme propagandiste des caisses populaires. Coïncidence ou non, admettons tout de même que ce sont là autant de points qui présageaient un rapprochement.

Voici donc que soixante ans après la fondation de *La Sauvegarde*, ceux qui prolongeaient les œuvres de Guillaume-Narcisse Ducharme et d'Alphonse Desjardins, se serrent triomphalement la main.

La période qui s'étend depuis 1962 est certes beaucoup plus récente. Sans doute vous rappelez-vous davantage les faits et progrès qui ont marqué la vie de la compagnie depuis ce moment, tant par ce que vous avez pu lire dans les journaux que par les divers rapports annuels.

Qu'il suffise de redire ici que le dynamisme nouveau imprimé à *La Sauvegarde* par son président Monsieur Alfred Rouleau et par son appartenance au Mouvement des Caisses populaires Desjardins, ne tarde pas à se manifester et à correspondre aux espérances, de sorte qu'à la fin de la première décennie, soit à la fin de 1972, l'actif est passé de \$104 500 000, les assurances et rentes en vigueur à \$1 300 000 et le revenu-primes de l'année 1972 se chiffre à \$12 700 000.

Nous avons d'ailleurs, à ce moment, publié une rétrospective de cette décennie que nous avons dédiée à Monsieur Alfred Rouleau, puisqu'il avait dirigé les destinées de l'entreprise durant cette période et qu'il venait de la quitter à la suite de son élection comme président et chef de l'administration de *La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins*. C'est à ce moment, soit 16 mai 1972, que je fus élu administrateur et nommé président et directeur général.



M. CLÉMENT GAUTHIER
PRÉSIDENT DEPUIS 1972

Il est impossible de tenter de reprendre ici tout ce qu'a fait et représente Monsieur Alfred Rouleau pour La Sauvegarde et je ne peux que lui redire notre indéfectible attachement et notre reconnaissance.

À la fin de 1963, décède Monsieur Narcisse Ducharme, président du conseil d'administration. C'est Monsieur Wilfrid Girouard, administrateur de la compagnie depuis 1950 qui lui succède jusqu'à son décès et, depuis 1972, Monsieur Napoléon Mackay occupe ce poste.

La Sauvegarde, pour sa part, a manifesté sa présence dans le Mouvement coopératif en participant tant par ses ressources humaines, techniques que financières à toutes les initiatives du Mouvement des Caisses populaires Desjardins et du Mouvement coopératif québécois.

En somme, son impact sur l'économie canadienne, québécoise et coopérative continue de s'accroître et ce

n'est pas fini, car à la fin de 1975, l'actif a atteint \$146 000 000, le revenu de primes pour l'année se chiffre à près de \$30 000 000 et les assurances et rentes en vigueur excèdent les \$2 088 000 000, réparties en \$690 000 000 d'assurances et de rentes individuelles et \$1 398 000 000 d'assurances et de rentes collectives.

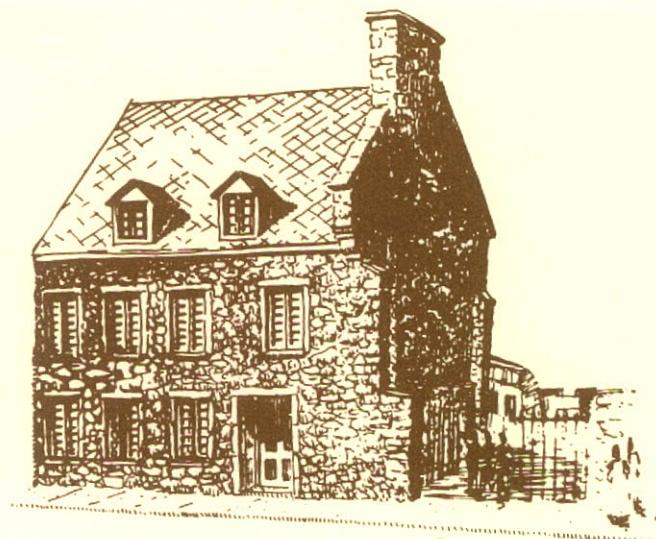
Comment ne pas rappeler ici le rôle éminemment social que La Sauvegarde a joué durant les années 1964, 1965 et 1966 en collaboration avec des Caisses populaires de ville de Laval, de la Rive-Sud et de l'Union régionale de Montréal, pour sauver d'une faillite certaine au-delà de trois cents familles, victimes d'entrepreneurs en construction. Grâce à ce que nous avons appelé la Coopération-Sauvetage, ces familles ont pu conserver leurs biens et leurs maisons.

Une importante contribution de la compagnie dans le domaine socioculturel est la création de La Maison des Arts, La Sauvegarde que l'entreprise continue de supporter seule depuis 1964. Cette œuvre se poursuit dans la vieille maison de la fin du dix-huitième siècle que La Sauvegarde possédait depuis 1911 et qu'elle a restaurée en 1964. Cette action connaît suffisamment de succès et a atteint une telle notoriété qu'il ne semble pas indiqué d'en dire davantage.

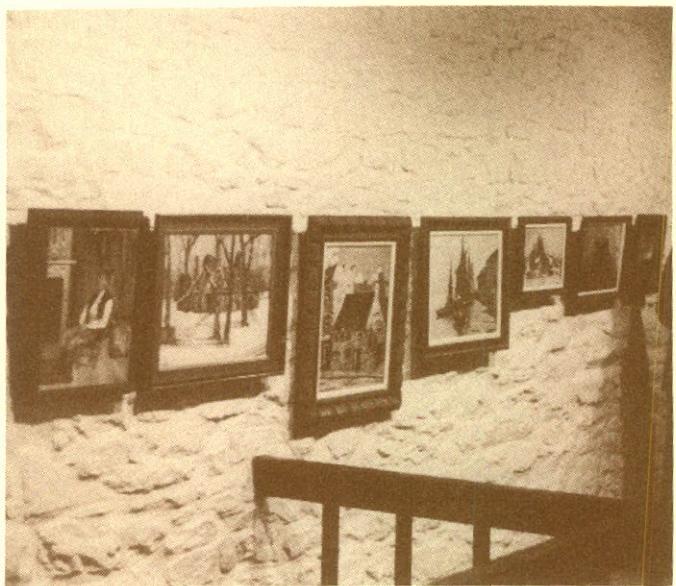
Je suis certain que vous comprendrez ma fierté de vouloir dire comment La Sauvegarde a été associée, dès le début et de façon importante, à la réalisation de ce vaste et magnifique Complexe Desjardins où nous nous trouvons ce soir. C'est grâce à une mise en commun d'efforts, de talents et de capitaux de chez nous que La Sauvegarde, les autres institutions du Mouvement Desjardins et le gouvernement du Québec ont rendu possible cette réalisation.

L'œuvre sculpturale que nous avons remise officiellement ce soir au Complexe Desjardins rappellera pour très longtemps notre contribution à la réalisation de cet ensemble immobilier et notre présence en ces lieux.

Toute l'évolution de notre entreprise que j'ai esquissée et la situation actuelle de La Sauvegarde, nous les devons



LA MAISON DES ARTS, LA SAUVEGARDE



120^e EXPOSITION — LES EMPLOYÉS DE LA SAUVEGARDE



COMPLEXE DESJARDINS
NOTRE NOUVEAU SIÉGE SOCIAL

en tout premier lieu à ceux qui nous ont fait confiance, à nos assurés.

Je voudrais donc, à ce moment-ci, rendre un hommage très particulier à Madame Alida Dubeau Sabourin que nous avons le plaisir d'avoir avec nous et qui représente les quelque cent dix mille assurés, détenteurs de contrats individuels. Madame Sabourin est l'assurée qui possède le plus vieux contrat d'assurance encore en vigueur dans notre compagnie. En effet, c'est au mois d'août 1904 que la jeune Demoiselle Dubeau, née à Glen Robertson, province de Québec, prenait une assurance-vie dont les primes étaient payables pendant vingt ans et qui est donc acquittée depuis 1924.

Nous sommes ravis et honorés que vous ayiez pu être des nôtres Madame Sabourin et au nom de tous, je vous remercie d'être venue.

Pour rendre un hommage équivalent aux détenteurs de nos contrats d'assurance collective, nous avons choisi deux groupes. Le premier que je désire saluer représente tous les détenteurs de contrats d'assurance collective. Il s'agit de la corporation du canton de Clarence dont le responsable du groupe, Monsieur Richard Lalonde, greffier, est avec nous.

Nous avons voulu souligner d'une façon toute particulière le fait qu'au-delà de cent vingt-cinq mille membres de certains cercles d'entraide de La Société Nationale des Québécois ou de La Société Saint-Jean Baptiste sont maintenant assurés par La Sauvegarde. Il nous a semblé que nul n'était mieux indiqué pour les représenter ce soir que le président du comité mixte Cercle d'Entraide-La Sauvegarde qui a été mis sur pied en 1966 et est encore actif. Je vous remercie, Monsieur Georges Meyers, d'être parmi nous.

Parler de la vie de La Sauvegarde, c'est naturellement parler aussi des personnes qui y œuvrent et qui y ont œuvré. Parler de l'esprit qui l'anime, c'est automatiquement témoigner que tous ses administrateurs, tous ses cadres, tous ses employés du siège social et de l'extérieur, tous ses représentants et courtiers, tous sans exception y participent et y contribuent. Je veux certes rendre

hommage à la loyauté, à la compétence et au travail de toute l'équipe actuelle de La Sauvegarde et de celles qui l'ont précédées.

J'omettrai de mentionner qui que ce soit des personnes qui sont actuellement à l'emploi de la compagnie puisque tous et chacun y jouent son rôle dans le développement actuel, mais je voudrais rendre hommage à ceux qui sont soit décédés, soit retraités, noms que plusieurs d'entre-vous reconnaîtrez avec plaisir et sans doute, dans bien des cas, avec une certaine émotion.

<u>Nom</u>	<u>Nombre d'années de service</u>
Pierre Camu	55 ans (1910-1965)
Auguste Lauzon	55 ans (1918-1973)
Jean Pasquin	52 ans (1905-1957)
Léon Bachand	50 ans (1925-1975)
Roméo Lauzon	47 ans (1927-1974)
Jean-Louis Guérin	45 ans (1921-1966)
Raymond Denis Sr.	44 ans (1921-1965)
Flore Larocque	44 ans (1927-1971)
J. Aurèle Thivierge	44 ans (1923-1967)
Robertine Bachand	42 ans (1923-1965)
Pauline Désy	41 ans (1935-1976)
Albertine Guibert	40 ans (1925-1965)
Gaston Ostiguy	40 ans (1936-1976)
Roland Collard	39 ans (1930-1969)
J. Roger Drouin	39 ans (1935-1974)
Rose-Alma Giasson	39 ans (1908-1947)
Oswald Guérin	38 ans (1932-1970)
Adrien Bouvier	38 ans { (1935-1947) { (1950-1976)
Geneviève Legault	37 ans (1937-1974)
André G. Leroux	37 ans (1939-1976)
Marthe Pepin	37 ans (1935-1972)
Diane Moreau	36 ans (1926-1962)
Blanche Savard	36 ans (1929-1965)
Roland Perrin	35 ans (1939-1974)
Eugénie Chamard	34 ans (1929-1963)
Germaine Duhamel	34 ans (1929-1963)

<u>Nom</u>		<u>Nombre d'années de service</u>
Léon Martel	33 ans	(1929-1962)
Germaine Poirier	33 ans	{(1935-1967) (1969-1970)}
Arthur Bouvier	30 ans	(1921-1951)
J. Adrien Gauthier	30 ans	(1935-1965)
Madeleine Lafontaine	29 ans	{(1941-1968) (1970-1972)}
Alphonse Ducharme	29 ans	(1936-1965)
Noëlla Robidoux	28 ans	(1936-1964)
J.E. Desrochers	26 ans	(1924-1950)
Berthe Lefebvre	26 ans	(1930-1956)
Alphonse-R. Gagné	24 ans	(1929-1953)
Olivine Giasson	23 ans	(1919-1942)
J. Armand Garneau	19 ans	(1922-1941)
Yvette Lamoureux	19 ans	(1948-1967)
J. Albert Mireault	18 ans	(1921-1939)
Jean Nadon	18 ans	{(1935-1941) (1951-1963)}
Réginald Blouin	14 ans	(1950-1964)
Corinne Poliquin	14 ans	(1933-1947)
Alcide Nadeau	11 ans	(1962-1973)
Charles-Édouard Chénier	10 ans	(1962-1972)

Je désire aussi rappeler à votre mémoire le nom d'anciens gérants régionaux et de représentants qui ont contribué au progrès de La Sauvegarde, tels que reconnus par le Club Ducharme du temps. Il s'agit de

<u>Nom</u>	<u>Région</u>
J.A. Paquet	Montréal
Oscar Ducharme	Montréal
J.W. Deschênes	Rimouski
Elphège Asselin	Joliette
Aurélien Gauthier	Ottawa
H.R. Montmarquette	Trois-Rivières
J.A. Paradis	Montmagny

<u>Nom</u>	<u>Région</u>
Camilien Houde	Montréal
J.A. Bilodeau	Laurierville
R. Tourigny	Arthabaska
J.H. Langevin	Montréal
Maxime Ferron	Joliette
H.L. Auger	Montréal
P.H. Boyer	Valleyfield
A.T. Leblanc	Shediac N.B.
Léo Martel	Saint-Hyacinthe
A. Cardin	Manitoba
J.T. Clément	Saint-Jérôme
G.A. Carette	Montréal
C.A. Vincent	Sherbrooke
D. Aimé Sévigny	Sherbrooke
J.O. Beaulac	Pierreville
Théodore Gauthier	Acton Vale
J.H. Bertrand	Rouyn-Noranda
J. Roméo Morissette	Québec
Joseph Ostiguy	Saint-Hyacinthe
P.H. Bonhomme	Ontario-Nord
Robert Perreault	Montréal
J.A. Perron	Nédelec
Édouard Turcotte	Lyster Station
Jules Duval	La Sarre
Alfred Gamache	Val d'Or
Eugénie Lapierre	Lac Mégantic
J.O. Gagnon	Montréal
Rémi Carignan	Lachine
Barthélémi Giroux	Montréal
Rosaire Morin	Montréal
Raoul Lévesque	Montmagny
R. Marcel Lafaille	Montréal

Je m'en voudrais aussi de ne pas souligner la contribution qu'apportent, par-delà leurs fonctions régulières, un grand nombre d'employés de La Sauvegarde qui s'acquittent de tâches particulières. Je veux référer à l'exécutif

actuel, et à tous ceux qui l'ont précédé, de la Fraternité des employés, du Club récréatif et du Fonds bénévole des employés de La Sauvegarde.

Si toute l'histoire et l'évolution de La Sauvegarde sont certes riches en leçons, nous devons néanmoins, je crois, nous méfier de faire comme si nous pouvions regarder l'avenir à travers un rétroviseur, selon la belle expression de Paul Valérie.

En 1976, La Sauvegarde se présente comme une entreprise bien adaptée à son temps, dynamique et à l'orée d'un nouvel essor qui est d'ailleurs commencé, puisqu'au milieu de l'année 1976 nous sommes déjà, au niveau des ventes, à cent cinquante pour cent des résultats de 1975.

Il n'y a certes pas lieu d'entrevoir de déclin dans le rythme effréné de changements que nous vivons ni dans leurs effets mais l'entreprise qui saura le mieux percevoir ces changements, s'y adapter et y correspondre verra augmenter sa capacité d'apporter une contribution significative au développement économique et social de la nation et à son propre succès en même temps.

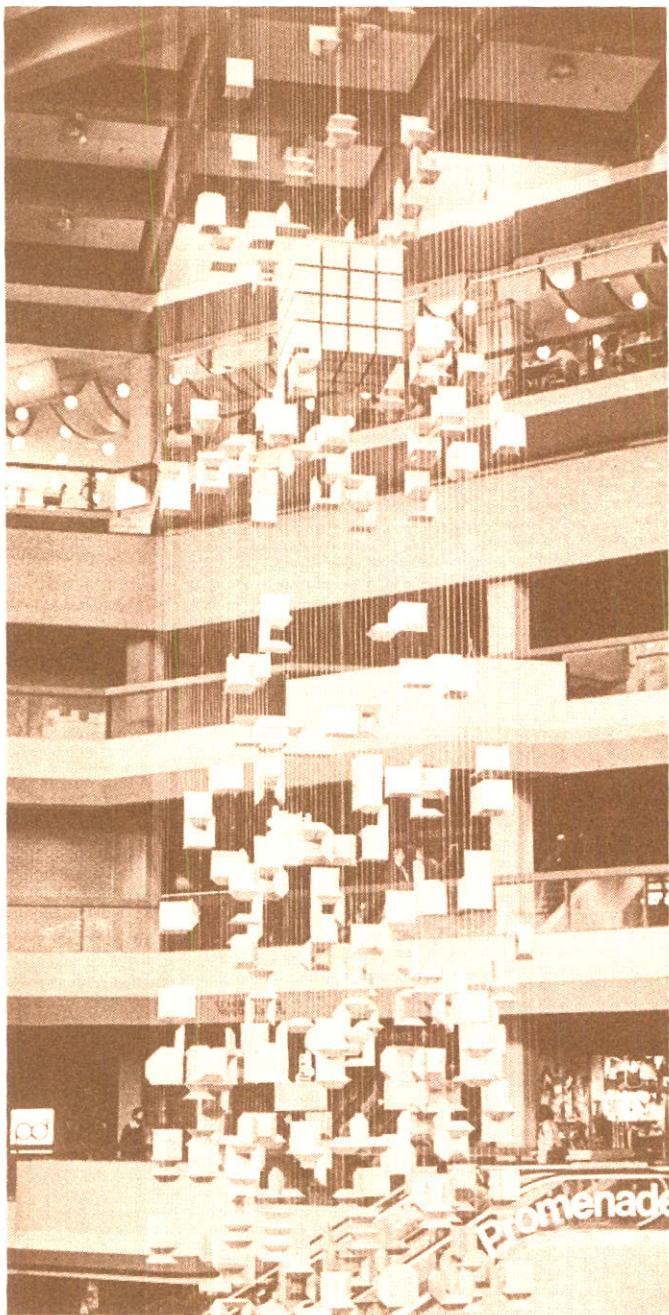
Pour nous tous de La Sauvegarde, du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, du Québec, c'est tous ensemble que nous tendons vers un nouveau développement, un développement véritable: économique, social, culturel, en un mot, un développement de tout l'homme dans cette nouvelle société qui naît sous nos yeux à un tel rythme.

C'est tous ensemble que nous y tendons parce que les raisons et les faits qui nous unissent sont plus forts que ceux qui peuvent tendre à nous diviser.

Voir en avant et être pour, c'est ce qu'on fait les anciens et c'est ce que nous devons faire si nous voulons léguer quelque chose de positif à ceux qui viendront après nous.

Merci de votre attention.

Clément Gauthier
Président et Chef de la direction



SCULPTURE DE PIERRE GRANCHE,
ÉRIGÉE DANS LA PLACE DU COMPLEXE DESJARDINS



Lithographié au Canada par
ATELIERS DES SOURDS (Montréal) Inc.
85 ouest rue DeCASTELNAU - MONTRÉAL H2R 2V3



UNE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL: 1, COMPLEXE DESJARDINS
MONTREAL, QUÉ., CANADA
H5B 1E2 — (514) 281-8444